UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Archive ouverte UNIGE
https://archive-ouverte.unige.ch

Chapitre de livre 2022

Published version Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Se positionner comme organisation inter-gouvernementale (1929–1939)

Hofstetter, Rita; Boss, Cécile

How to cite

HOFSTETTER, Rita, BOSS, Cécile. Se positionner comme organisation inter-gouvernementale (1929–1939). In: Bureau international d'éducation, matrice de l'internationalisme éducatif (premier 20e siècle) : pour une charte des aspirations mondiales en matière éducative. Rita Hofstetter & Érhise (Ed.). Berne : Peter Lang, 2022. p. 117–158.

This publication URL: https://archive-ouverte.unige.ch/unige:164332

© The author(s). This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives (CC BY-NC-ND 4.0) https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0

3.
Se positionner comme organisation inter-gouvernementale (1929–1939)

Rita Hofstetter et Cécile Boss

Ce chapitre est dédié à la décennie qui suit la reconfiguration du BIE comme organisation internationale, la troisième à Genève – prétendent les bâtisseurs du BIE – après la SDN et le BIT. Si le terme intergouvernemental n'est alors pas employé dans les nouveaux statuts[1], le défi consiste bien à prendre les gouvernements comme premiers partenaires, en faisant de cette association privée une institution publique et officielle. La transformation statutaire est en soi fondamentale. Il faudra pourtant du temps pour la mettre en œuvre, d'autant que les missions principales du BIE et de son secrétariat sont pour l'essentiel confirmées et que le démarchage auprès des gouvernements s'avèrera plus complexe qu'envisagé. Le tournant s'opère dans les années 1932–1934, avec l'institutionnalisation des Conférences internationales de l'instruction publique (CIIPs), autour desquelles convergeront progressivement la plupart des activités du BIE.

---

1 La notion n'est utilisée officiellement au BIE que suite à l'accord établi avec la Confédération suisse, en même temps qu'avec d'autres organisations internationales, en novembre 1946 (voir RS 0.192.122.41 repéré à https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19460191/index.html). Cependant le BIE expérimente la forme bien avant : notre postulat est donc de dire qu'il s'agit là des prémisses d'une organisation intergouvernementale même si le terme est nôtre.

Nous analysons ici l'impact de la reconfiguration du BIE sur les activités poursuivies par son secrétariat jusque vers 1939, portant la focale sur son fonctionnement interne et les outils développés. Nous examinons ensuite successivement la manière dont l'institution tente de trouver ses marques auprès des grandes associations et des organisations internationales, puis surtout auprès des gouvernements de la planète dont l'adhésion est décisive pour relever le défi de s'instaurer en centre mondial de l'éducation. Les membres du BIE auront à affûter leurs stratégies de démarchages sans céder sur leurs principes techniques et éthiques, un équilibre périlleux dans le monde qui s'embrase au fil des années 1930.

D'un « suicide » à une « renaissance ». Le BIE reconfiguré (1929–1939)

Cruciale, la deuxième assemblée générale du BIE est convoquée le 24 juillet 1929 afin de statuer sur sa reconfiguration : renoncer à l'association corporative, pour ériger le BIE en « une institution d'intérêt général et public ». Ceci, affirme le BIE, afin d'accroitre son efficience en confiant ses destinées aux gouvernements – entre les mains desquels sont placés les systèmes éducatifs nationaux et le devenir des millions d'enfants qui y sont scolarisés. Peuvent s'y joindre des unions internationales (on songe notamment à la FIAI, la WFEA, le CIEM) et des institutions publiques, à l'exemple de l'Institut Rousseau, qui s'appelle désormais Institut universitaire des sciences de l'éducation, car il vient d'intégrer le giron académique[2]. C'est en effet dans une même impulsion, fournie par le chef du DIP de Genève, Albert Malche, que l'Institut Rousseau et le BIE gagnent en audience et officialisation, tout en étant désormais différenciés : le premier se doit d'être tout entier dédié aux sciences de l'éducation (Hofstetter, 2010) tandis que le second aura pour mission de constituer une matrice de l'internationalisme éducatif.

2 Dans l'emploi courant, Institut Rousseau perdurera et nous l'utiliserons aussi.

Des statuts disputés puis plébiscités

Le nouveau concept du BIE a été longuement concocté durant l'hiver 1928–1929 par un petit noyau de pédagogues – en particulier Robert Dottrens (1893–1984 ; Portrait 12.1.), Albert Malche, Pedro Rosselló[3] –, qui tous trois travaillent à la fois dans l'Institut Rousseau et le BIE[4]. En janvier 1929 déjà, des dépêches justifiant la restructuration s'efforcent de montrer comment combiner impartialité, internationalité et « sympathie » (de fait soutien) des autorités officielles :

> L'importante tradition éducative de la Suisse et de Genève, l'absence d'intérêts politiques extérieurs de la Confédération helvétique, la possibilité pour le BIE de se maintenir en contact direct avec un grand nombre d'institutions internationales, la collaboration de personnalités universellement connues dans le monde des sciences de l'éducation, et la possibilité de travailler sans préoccupation de parti politique ou confessionnel, d'après des méthodes scientifiques et objectives, étaient des facteurs faits pour éloigner les suspicions et éveiller la sympathie des éducateurs et des autorités scolaires[5].

La force de conviction de ces pédagogues n'empêchera pas certains membres de l'assemblée générale, d'émettre perplexité, regrets et questions. *De facto*, invitée à adopter sa propre dissolution, l'assemblée générale du 24 juillet y déplore « ni plus ni moins qu'un suicide » et un « enterrement ». Une « résurrection » et « renaissance », rétorque-t-on[6]. Celle-ci s'opère l'après-midi même, au siège du gouvernement de Genève, où tous les membres de l'association défunte sont conviés à l'adoption et la signature des nouveaux statuts ; ceux-ci portent le sceau de l'Institut universitaire des sciences de l'éducation, ainsi que des gouvernements de Genève, de la Pologne et de l'Équateur, représentés par

---

3 Auquel se joint ensuite Raoul Migone, consul de l'Argentine à Genève, qui est aussi le concepteur, avec Rosselló, des cours d'été. Voir leurs portraits respectifs, 18.1. et 6.1.

4 Dottrens est le bras droit de Malche (chef du DIP) pour l'école primaire publique et assume la présidence du conseil directeur de l'Institut Rousseau

5 *Le Bureau international d'éducation*, janvier 1929, p. 2. (183/95/28), AdF/A/2/2/47, AIJJR.

6 Assemblée générale du BIE, 24.7.1929. (181/95/119–121) AdF/A/1/4/5, AIJJR. Très difficile à déchiffrer, le pv manuscrit ne fournit souvent que les initiales des personnes qui s'expriment (sauf celles qui pilotent l'assemblée).

leurs délégués[7]. Nous reviendrons plus loin sur ce qui conduit à cette rencontre improbable, rien ne prédestinant ces trois États à s'associer pour édifier les bases de cette première organisation intergouvernementale en éducation.

Parmi les points sensibles du débat : l'exclusion des membres individuels, le double emploi possible avec les sections qui se dédient aussi aux questions d'enseignements de la SDN et de l'IICI, et surtout le risque d'interférences politiques[8]. Les nouveaux statuts et modes de fonctionnement du BIE seraient conçus pour y parer. Or ces statuts – *in fine* plébiscités – reconduisent quasiment tels quels missions, esprit et activités du BIE. La fonction exclusivement technique du BIE et sa stricte neutralité servent toujours de garants, et les lignes s'y rapportant dans les statuts sont confirmées :

> S'inspirant de l'esprit de coopération internationale, il observe une neutralité absolue au point de vue national, politique, philosophique et confessionnel. En tant qu'organe de documentation et d'études, il travaille dans un esprit strictement scientifique et objectif[9].

Seule modification dans ce paragraphe : il n'est plus fait référence à l'esprit de la SDN, mais à celui de la coopération internationale, qui inclut l'idée d'une collaboration entre les nations, en évitant soigneusement toute collusion possible avec la SDN. C'est assurément pour garantir cet esprit strictement scientifique et objectif que le choix s'est porté sur le psychologue Jean Piaget, déjà bien connu[10], pour remplacer Pierre

---

7 Wladislaw Radwan, chef de service, représente le ministère de l'Instruction publique et des Cultes de Pologne, Manuel Utreras Gomez, professeur, la République de l'Équateur, Albert Malche celle de Genève, et Robert Dottrens l'Institut Rousseau.

8 Que balaie Malche : « Si un gouvernement voulait faire du favoritisme, il se discréditerait auprès de la majorité du conseil, qui serait formé de gens compétents », c'est à dire d'experts. Assemblée générale du BIE, 24.7.1929, p. 7. (181/95/119–121) AdF/A/1/4/5, AIJJR.

9 Statuts du BIE, article 2, 1929. B43, A.2.1.23, A-BIE.

10 Même si on perçoit quelque doute quant à son internationalité. Lui-même avoue à Marie Butts qu'il n'a qu'un seul regret, qu'elle ne devienne pas elle-même directrice du BIE, vu ses aptitudes et sa maîtrise des dossiers.

Bovet comme directeur du BIE, lorsque celui-ci a remis sa démission, au printemps 1929.

Les statuts ne modifient pas le but du BIE, invariablement destiné à « servir de centre d'information pour tout ce qui touche à l'éducation ». Pour ce faire, ses activités consistent comme par le passé, *primo*, à centraliser la documentation, *secundo*, à s'intéresser et mener des recherches scientifiques, dont les résultats sont portés à la connaissance des éducateurs. C'est à sa mission coordinatrice que l'on renonce, ayant pris acte des impasses de toute velléité surplombante. Le financement du BIE est constitué des contributions régulières de ses membres – c'est-à-dire de l'Institut Rousseau et des gouvernements affiliés, fixées à 10 000 CHF –, de dons et legs, ainsi que du fruit de ses publications (voir Encart 18.1.).

Ce n'est plus une assemblée générale, mais un conseil – composé de représentants de ses membres affiliés – qui détient le pouvoir suprême du BIE et en trace les orientations principales ; il se réunit au moins une fois l'an. Dans l'intervalle, ses pouvoirs sont remis à un comité exécutif, qui se révélera disposer de prérogatives étendues. Une commission permanente consultative permet d'intégrer des personnalités dites influentes et de renom international[11]. Examinons plus en détail comme s'opère cette transition.

Durant la première année, mandat est confié à Malche et Dottrens de prendre toute initiative pour en assurer le lancement. Tactique, ce choix permet aussi d'écarter doute et tergiversation, en donnant carte blanche à ces membres de l'administration scolaire convaincus tous deux qu'une entreprise soutenue par les gouvernements est mieux à même de relever le défi de résoudre les problèmes éducatifs mondiaux. Malche et Dottrens n'élaborent pas moins de 20 résolutions, concernant les nominations et budgets, en passant par l'adoption d'un plan de travail très structuré, de règlements et directives visant à l'optimisation du travail. Ceux-ci sont rédigés de concert avec Piaget, Rosselló et Butts durant l'année académique 1929–1930. Bref : à eux cinq, ils traduisent le concept de cette nouvelle institution en une structure opérationnelle. Toutes leurs résolutions sur le BIE seront adoptées par son conseil à l'été 1930.

---

11 Voir liste dans l'Annexe 3 et le chapitre 16. Pour plus d'informations sur les membres du conseil, se référer au chapitre 17.

Nommé par ledit conseil, le secrétariat conserve la direction du travail technique et administratif du BIE et demeure la pierre angulaire de l'édifice. Sa structuration se formalise clairement. Outre les collaborateurs et stagiaires temporaires, le secrétariat est composé de fonctionnaires, dont les tâches, sur le papier, sont différenciées. L'essentiel des pouvoirs est conféré à Piaget, comme directeur, appuyé de ses deux adjoints Rosselló et Ferrière, confirmés dans leurs fonctions, tout comme Butts en tant que secrétaire générale ; ils sont épaulés de l'archiviste J.-L. Claparède et de trois à cinq secrétaires et collaborateurs (suivant les périodes)[12]. Le plan de travail du BIE confie la direction de la division des recherches à Piaget, la division administrative à Rosselló, la division information à Butts. Étonnament, jamais le nom de Ferrière n'apparait dans cette répartition, alors qu'il poursuivra encore une bonne année son mandat de directeur adjoint. Il est probable que son profil résolument militant soit jugé peu crédible pour asseoir l'assise gouvernementale du BIE.

Restructuration du secrétariat confirmé dans ses missions

Comment cette restructuration impacte-t-elle la vie quotidienne du secrétariat et les activités initiées et accomplies par le BIE ? Le bilan de notre analyse – pour cette décennie 1929–1939 – permet d'avancer que les changements s'opèrent en phases successives. Si, du point de vue organisationnel, on assiste à une plus grande formalisation des mandats et une plus fine technicité des tâches et que les gouvernements sont à l'évidence en ligne de mire (nous y reviendrons), de fait jusque vers 1933, les activités principales conduites par le BIE s'inscrivent dans le prolongement de la phase antérieure.

En atteste en premier lieu ce qui se joue au sein du secrétariat, dont le travail même de la secrétaire générale : ses rapports ressemblent à s'y méprendre aux précédents, dans leur genre et substance. Butts continue à documenter ce qui se passe dans le monde, à classifier et traduire fiches et renseignements, à rédiger des centaines de lettres et accueillir des nuées de visiteurs, à participer aux séances du Comité d'entente et

12 Cf. à ce propos la thèse de Boss, en préparation, qui analyse le fonctionnement du secrétariat ainsi que l'organisation et les outils qu'il se donne pour assumer son travail.

d'autres organismes internationaux, tout en poursuivant ses propres cours, conférences et enquêtes.

Visiblement, la tâche surpasse toujours ce qui est tolérable. Butts se confronte d'ailleurs d'emblée à Piaget, menaçant de démissionner moins de trois semaines après l'entrée en fonction de son nouveau patron :

> Si je devais continuer à travailler ici sans secrétaire anglaise, j'aurais le chagrin de vous prier d'accepter ma démission pour le 1er novembre courant. […] au régime auquel je suis soumise depuis 2 ans au bureau, ma santé et mon intelligence s'usent rapidement et je n'ai plus aucun goût au travail, celui-ci étant devenu un surmenage chronique. Je ne peux plus mener cette vie éreintante[13].

Si Butts obtient là gain de cause et bénéficie d'un appui, la surcharge perdurera, d'autant que le nouveau budget, bien plus large, n'est toujours pas suffisant pour payer convenablement le personnel du secrétariat alors que les sollicitations, notamment gouvernementales, s'accroissent. Le rapport du directeur lors de la première réunion du conseil en juillet 1930 reconnait la « disproportion écrasante qui existe entre la besogne » et ses « modestes moyens […] notre budget est loin d'avoir atteint un chiffre permettant à notre Institution de réaliser les buts que lui assignent nos Statuts »[14]. C'est grâce au soutien toujours substantiel de l'Institut Rousseau, à un progressif accroissement des membres affiliés, aux subsides de fondations privées américaines (cf. Encart 18.1.), à un cortège de stagiaires bénévoles et surtout à l'immense « esprit de sacrifice du secrétariat » (Rapport du directeur, Piaget, 1932, p. 25) que le BIE parviendra, tant bien que mal, à maintenir le cap, sans pouvoir remédier au surmenage auquel les secrétaires, Butts plus particulièrement, sont confrontés durant cette période.

On se souvient que dès 1929 la structure du bureau s'est adaptée aux nouvelles exigences de l'institution. Pour ce faire, le statut de collaborateurs délégués par des pays membres est officialisé et des secrétaires sont engagées en renforts. En 1934, compte tenu de la masse de travail induite par la mise en place des CIIPs, le personnel du secrétariat et le nombre

13 Lettre de M. Butts à J. Piaget, 13.8.1929. B43, A2/1/24 A-BIE.

14 Première réunion du conseil – Rapport du directeur, 1930, pp. 1–2. 182/95/55, AdF/A/1/4/18, AIJJR.

de collaborateurs augmentent encore (il atteint alors exceptionnellement le pic de 15). Parmi ceux-ci, nombre sont des femmes nommées comme secrétaires et/ou sténographes. Certaines d'entre elles s'élèvent parfois dans la hiérarchie, comme c'est le cas de Rachel Gampert (1904–1988) à la tête de la division de l'information. Les secrétaires ont des profils variés, multilingues, avec souvent une formation antérieure en secrétariat, pour certaines au sein d'organisations internationales (BIT par exemple), dans des centres de documentation ou bibliothèques, parfois dans l'éducation. À leurs côtés on trouve des collaborateurs internationaux, aussi nommés membres de section, délégué ou « collaborateur-fonctionnaire »[15]. Auparavant, le BIE comptait déjà des collaborateurs internationaux volontaires faisant des allers et retours entre leur pays et Genève et dont le mandat n'était alors guère officialisé ; dès 1929, celui-ci se formalise et l'on recourt peu à peu au terme de fonctionnaire. Nous décelons là de nouvelles formes d'expertises en éducation : ces personnes n'ont alors pas nécessairement une influence politique directe mais assument un rôle clé d'interface entre diverses agences et instances (politiques aussi) ; les fonctionnaires qui émergent constituent des relais entre leur pays et le BIE et donnent à voir la façon dont une expertise locale/nationale s'internationalise, supposant qu'à l'inverse cette expérience à Genève est susceptible d'intéresser le pays qui y délègue son collaborateur pour accéder à l'internationalisme dont la cité se conçoit alors comme « locomotive » (Kott, 2011, p. 15 ; 2014, p. 319).

Ces fonctionnaires sont souvent impliqués dans le terrain éducatif et ils ont parfois déjà assumé des responsabilités dans des travaux de documentalistes ou de traductions. Cette fois-ci, excepté Ludmila Ondrujova, le groupe est composé majoritairement d'hommes. Du point de vue économique, ce système permet au BIE d'augmenter ses effectifs à moindres frais grâce au compromis trouvé, après 1929, offrant la possibilité à un gouvernement de s'acquitter d'une partie de sa cotisation via l'envoi d'un collaborateur : entre 1929 et 1939, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne et l'Équateur y recourent. Mais cette augmentation

15 C'est le cas, par exemple, de Viktor Franke, collaborateur d'origine allemande, spécialisé en langues, littérature et enseignement. Il est apparenté aux courants progressistes de l'éducation en Allemagne, et est alors subventionné par le *Zentralinstitut für Erziehung und Unterricht*. Dossier du personnel de Franke Viktor. B74, A-BIE.

reste toute relative quand on sait que le personnel salarié par le BIE directement n'est composé que d'une poignée de personnes (entre neuf et quinze, toutes fonctions confondues, entretien des locaux compris) alors que la masse de travail demeure imposante[16].

C'est la division des recherches du BIE qui en tirera surtout parti. La division se démarque par des sections variées, dirigées collectivement par les personnes les plus qualifiées du BIE et des collaborateurs envoyés par des États membres. Cette restructuration (avec divisions de recherches) marque un tournant vers la tentative de formalisation du statut d'expertise du BIE et sa spécialisation dans des domaines de recherches scientifiques précis. L'émergence du statut de collaborateur international, quant à elle, contribue à l'officialisation et la reconnaissance du BIE comme organisation internationale autant dans le domaine de la recherche que de celui de la coopération entre les gouvernements et l'institution.

Encart 3.1. Le voyage de Ferrière en Amérique latine

« Il faut beaucoup de patience, dans ces pays hispano-américains. Les gens sont fort aimables, promettent beaucoup…et tiennent peu – ou tard – ou pas ! »[17].

Au début du périple d'Adolphe Ferrière en Amérique latine, courant 1930[18], il est fort probable que le directeur adjoint du BIE n'ait été guère enchanté des premières rencontres avec les peuples hispano-américains. On le perçoit dans le premier rapport qu'il transmet au directeur du BIE, Jean Piaget. Cependant, l'accueil royal qui lui est ensuite réservé, comme à ses idées sur l'école nouvelle, va modifier sa perspective. Dans le livre qu'il édite l'année suivante, *L'Amérique latine adopte l'école active*, il raconte avoir été accueilli comme un « prince de la science ». Partout, on l'appelle

16 Le nom de ce personnel est fourni dans l'Annexe 1 ; dans sa thèse, Boss reviendra en détail sur le travail du secrétariat au fil de cette période et le profil de ses membres.

17 Lettre de A. Ferrière à J. Piaget, 8.6.1930. Guayaquil – Équateur. B135 C-4-4-237, A-BIE.

18 Sur ce voyage se référer également à Coquoz (2012), Haenggeli-Jenni (2017), Hofstetter (2017) et Soler Mata (2016). Carvalho (2007), quant à elle, examine plus spécifiquement la présence de Ferrière sur la côte brésilienne.

« maître », « apôtre », « chef spirituel » ou encore « orgulho de la Raza Latina y del siglo del niño »[19].

Hofstetter (2017) signale le caractère internationaliste de cette mission que Ferrière investit aussi d'un projet civilisateur et propagandiste, en faveur de l'école active. Ferrière est d'ailleurs non seulement mandaté par le BIE, mais aussi par la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle (LIEN) pour renforcer les synergies pédagogiques entre les deux continents. Ferrière réunit de la documentation sur les expériences éducatives novatrices en Amérique latine ; il a aussi pour tâche de faire valoir les avancées de la recherche européenne en psychologie et en sciences de l'éducation, ainsi que les œuvres du BIE et de la LIEN, attirant si possible de nouveaux membres pour ces institutions.

Profitant du réseau déjà établi avec les « amis de l'enfance » en Amérique Latine, Ferrière part de Genève accompagné de son épouse Isabelle Ferrière le 6 avril 1930. Il passe par le Venezuela, l'Équateur, le Pérou, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Brésil. Il rentre à Genève le 14 décembre 1930, après s'être encore attardé au Portugal et en Espagne.

Durant son voyage, Ferrière prononce 92 conférences, présente 25 projections commentées du documentaire « Home chez nous », effectue d'innombrables visites à de grandes et petites écoles dans des zones urbaines et rurales, rencontre d'illustres figures pédagogiques et ministres, comme un nombre substantiel d'enseignants, non sans profiter de quelques promenades culturelles (*PEN,* 1931, 64, p. 3). En 1930, le BIE, tout juste hissé au statut d'organisme intergouvernemental, a l'espoir que ce voyage contribue à assurer l'universalité de ses actions, l'Amérique latine étant composée de pays jeunes qui cherchent à l'étranger, en Europe, des références pour leurs propres systèmes pédagogiques.

Dumont (2018) décrit le continent sud-américain de ce premier 20e siècle comme « un objet de convoitise et de rivalités entre pays européens, mais aussi entre ces derniers et les États-Unis » (p. 212). La mission de Ferrière en Amérique latine est ainsi imbibée d'une incitation à la solidarité des peuples latins, profitant de toute opportunité pour « aiguillonner la fibre latino-américaine » des pays du sud (Hofstetter, 2017, p. 70). L'adhésion de ces pays au BIE serait le sceau de sa réussite. Néanmoins, le bilan est mitigé. La connexion avec les institutions nord-américaines et, surtout, les conditions économiques de chaque pays ne favorisent pas un engagement auprès du BIE. Reste à l'institution de compter avec la sympathie de ces amis latino-américains « fort aimables », mais dont Ferrière, comme les autres porte-parole du BIE, auraient souhaité l'affiliation institutionnelle, ce qui ne se concrétisera qu'avec la Colombie (qui adhère en 1932, les autres plus tardivement).

C. L.

19 « Orgueil de la Race latine et du siècle de l'enfant », Lettre de D. Torres au BIE, 20.12.1931. B24, A-1-34-296, A-BIE.

Qu'en est-il du trio qui dirige le BIE ? Ferrière termine son mandat de directeur adjoint moins dans les locaux de l'officine genevoise qu'en sillonnant l'Europe et l'Amérique latine pour y promouvoir le BIE en même temps que sa propre conception de l'école active (voir Encart 3.1.). Rosselló, quant à lui, prend le gouvernail administratif du BIE et inaugure ses recherches en éducation comparée. Piaget, pour sa part, pose peu à peu ses marques : il s'initie à ce qui deviendra *de facto* sa « nouvelle vocation de diplomate de l'internationalisme éducatif » (Hofstetter & Schneuwly, soumis a, b). Si, dans son autobiographie, Piaget (1976) raconte avoir accepté la direction du BIE comme une sorte d'aventure, il se prendra visiblement au jeu, conservant près de 40 ans cette fonction.

La continuité avec le BIE des années 1920 est aussi attestée par le genre des activités réalisées, recherches, enquêtes, expositions, cours et publications du BIE. Il est significatif d'ailleurs qu'entre 1929 et 1933 les thèmes privilégiés s'inscrivent pour l'essentiel dans la lignée de ceux initiés auparavant : travail par groupe, *self-government*, littérature enfantine, éducation familiale, correspondance interscolaire, éducation morale et psychologie de l'enfant. En octobre 1929, par exemple, une exposition désormais permanente sur l'enseignement de la paix et de la collaboration internationale est inaugurée en grande pompe, ouverte au public, au personnel enseignant en particulier, exposition qui intègre le travail initié par la FIAI, et permet à 30 pays de s'y représenter.

L'éducation à la solidarité mondiale demeure la finalité de l'institution et l'instrument privilégié pour ce faire réside toujours dans les méthodes de l'éducation nouvelle et de l'école active. Ceci également sous la plume de Piaget, dont les travaux inaugurent une théorisation plus soutenue de cette interrelation (sur laquelle nous revenons dans les chapitres 6 et 13). Les enquêtes se targuent d'être plus scientifiques et plus larges ; ce qui change fondamentalement, c'est qu'elles s'orientent résolument vers les systèmes scolaires publics. Certaines sont confiées à l'Institut Rousseau, qui subventionne toujours le BIE. Notons d'ailleurs que les deux institutions paraissent chercher leurs marques, l'institution mère semblant réduite par moment à une simple subdivision de la nouvelle agence internationale. Une différenciation s'opère certes peu à peu, sur le registre des recherches également, que précise et réalise Rosselló : « lorsque nous parlons de recherches au Bureau, le sens donné à ce mot n'est plus le même que celui qui lui est donné […] à l'Institut.

[Le BIE] ne fait pas de la recherche pure, mais surtout de la pédagogie comparée »[20].

C'est Rosselló d'ailleurs qui assume les deux premières nouvelles enquêtes d'envergure menées par le BIE – d'éducation comparée, précisément – l'une sur les structures scolaires, l'autre sur les budgets alloués à l'instruction publique dans différents pays. S'il se veut résolument technique et statistique, le thème même des budgets contient une forme d'engagement, celle d'une conviction de la mission salvatrice de l'éducation, et dans le cas d'espèce, de la plus-value d'une école publique de qualité, accessible à toutes et tous (cf. chapitres 7 à 9 et 12). Il s'agit de contrer les drastiques coupures budgétaires découlant de la Grande Dépression qui suit le krach de 1929. Rosselló et Piaget n'auront de cesse au tournant des années 1930 d'alerter des dangers des réductions budgétaires sur l'école, à l'heure où l'on multiplie les incantations à la paix et au désarmement : le désarmement moral est prioritaire, et l'éducation en constitue le meilleur outil.

C'est précisément en 1932 – pendant que s'inaugure la Conférence mondiale du désarmement de Genève – que le conseil du BIE prend la décision d'organiser lui-même une Conférence internationale réunissant les ministères de l'Instruction publique de tous les pays pour aborder ce problème et éviter les répercussions désastreuses de la course à l'armement, aussi sur les populations juvéniles, citoyens de demain.

Encart 3.2. Comment faire connaitre la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale ?

Tel est le titre, inchangé depuis 1927, des cours d'été du BIE destinés au personnel enseignant (voir chapitre 2). La SDN y mandate certains de ses plus hauts dignitaires (dont James Eric Drummond, premier secrétaire général de la SDN), pour y présenter l'institution et ses œuvres. Le programme des cours est saisissant. S'y côtoie une pléiade d'ambassadeurs des organisations et associations internationales, ce dont le BIE se glorifie. On retrouve les noms de Amni Hallsten Kallia (SDN et CCI), Ivan Kerno (SDN), Gustave Kullman (SDN et CCI), Fernand Maurette (BIT), George Oprescu (CCI), William Rappard (Institut des hautes études internationales), Elemer Radisics (SDN), Gonzague de Reynold (CCI), Lucie Schmidt (BIT), Duncan

20 BIE, 1932, 5e cours, pp. 48–49.

Christie Tait (BIT), Georges Thélin (BIT), Alfred Zimmern (Université d'Oxford, directeur du Bureau d'études internationales et CCI). Ces cours sont organisés en collaboration avec l'Union internationale des associations pour la SDN et l'Institut Rousseau. Ils s'inspirent également de précédents cours d'été au genre similaire (Guieu, 2012, p. 19).

Dans ces cours, comment les représentants le BIE concilient-ils leurs convictions avec la mission de la SDN et transposent-ils les méthodes de la coopération internationale à l'éducation ? Tous plaident pour le recours aux méthodes actives afin que l'enfant puisse expérimenter les matières qui lui sont enseignées et les assimiler de manière active. Ferrière présente l'École active comme moyen d'éducation pacifiste, car elle condense ces trois tendances « éminemment actuelles : respect de la science, respect de l'individualité et respect de la vie de l'esprit sous son aspect universel » (1931, p. 85). Nombre des pédagogues du BIE et de l'Institut Rousseau – notamment Pierre Bovet, Pedro Rosselló et Robert Dottrens – démontrent les potentialités offertes par les nouveaux outils en vogue dans les milieux pacifistes, à l'instar de la radiophonie et des correspondances entre écoliers. Piaget insiste sur les apports des découvertes de la psychologie. Dans l'une de ses conférences, Piaget (1931b) s'interroge sur l'existence, à l'échelle psychologique, de tendances spontanées à la solidarité et à la justice chez l'enfant. En exploitant l'enquête sur le *self-government* et en puisant dans ses théories psychologiques sur le jugement moral, il établit des conclusions pédagogiques : le petit enfant, avant qu'il ne ressente le besoin de la coopération, agit selon un égocentrisme et une centration sur ses propres intérêts et ne collabore que parce que cela lui est imposé de l'extérieur. Cet égocentrisme se mue en un esprit de coopération sous-tendu dans la « logique des relations » lorsque l'élève peut s'y initier, grâce au travail par équipe et au *self-government*. Selon lui, le rôle de l'école est donc crucial pour forger cette compréhension internationale. L'éducation morale, civile, critique, contenue dans l'idée d'éducation à la paix, doit s'inscrire dans un tout : l'organisation même du travail en classe témoignerait de cette atmosphère de réciprocité et se ferait ainsi miroir de la société vraie (le chapitre 6 du présent ouvrage).

Largement partagées au début des années trente, les convictions de Piaget – qui ne s'illusionne pas sur l'envergure du défi au regard du « malaise collectif » (Piaget, 1932, p. 60) d'une société en transformation – vont perdre de leur ferveur puis s'estomper dans les années suivantes, tandis que s'amplifient les pressions nationalistes. Deux années après, Piaget publie *Une éducation pour la paix est-elle possible* ? (Piaget, 1934a) dans le *Bulletin de l'enseignement de la Société des Nations.* À la fin de ce texte, il reprend quasiment tel quel une partie du cours *Psychologie appliquée à l'éducation internationale* donné pour le BIE en 1932. Les méthodes de la coopération transposées à l'éducation permettent-elles de conjurer les menaces qui pèsent sur le monde ? Le doute n'est plus permis : la confiance dans les fonctions rédemptrices de l'éducation s'affaisse face aux montées des extrémismes.

Les cours spéciaux destinés à faire connaitre la SDN sont interrompus après 1934. Cette décision découle-t-elle des doutes ambiants à l'encontre de l'efficacité de

la SDN ou d'un désenchantement plus global du BIE et de ses protagonistes ? Le BIE est-il aussi désappointé devant la concurrence qui fait rage entre les cours qui pullulent tout l'été à Genève et qui tentent d'affirmer leur préséance, négociant stratégiquement la répartition des conférenciers, des auditeurs, des langues et des dates ? Nous pouvons le présumer, tout en avançant que ces cours d'été auront été aussi un terrain d'essai du BIE pour reconfigurer substantiellement son mode opératoire et convoquer désormais lui-même ses propres Conférences internationales de l'instruction publique (1934).

C. B.

Des méthodes comparées à la coopération internationale pour « créer l'unité dans la diversité »

Les activités principales du BIE entre 1929 et 1933 s'inscrivent, comme on l'a dit, dans le prolongement de la phase antérieure. Un point d'inflexion fondamental s'opère ensuite, qui marque l'entreprise jusqu'à la guerre. Des Conférences internationales de l'instruction publique (CIIPs) sont en effet institutionnalisées depuis 1934 et c'est autour d'elles que la plupart des forces vives sont mobilisées. Ces CIIPs vont en quelque sorte devenir la marque de fabrique du BIE durant les décennies où Piaget et Rosselló en assument le pilotage. Nous examinons ici comment l'ensemble du travail du BIE s'en trouve reconfiguré, réservant l'analyse plus approfondie du mode opératoire de ces CIIPs au chapitre 6 et de la géographie des échanges au chapitre 18.

Les contemporains eux-mêmes ont conscience du changement et l'explicitent, dans l'enceinte d'une réunion du conseil, allocution ensuite diffusée tous azimuts via les *Bulletins* du BIE :

> L'an dernier, pour la première fois, le Bureau avait invité des pays non-membres à présenter au Conseil un rapport sur le mouvement éducatif chez eux. Cette tentative, qui pouvait paraitre téméraire, vient d'aboutir à un plein succès. […]. Nous avons compris à quoi peut aboutir notre effort au cours des prochaines années.
>
> La réunion du Conseil du BIE est une sorte de forum annuel, une tribune internationale, où les représentants de ministères de l'Instruction publique exposent leur point de vue sur les problèmes scolaires et où ils prennent connaissance de celui des autres pays, dans un esprit de pleine objectivité (*Bulletin*, 1933, N° 28, p. 107).

Les démarches de travail seront certes inlassablement affinées. Le BIE reproduit ici une tactique déjà éprouvée, où cohabitent – comme dans tout laboratoire – « tâtonnement », « expérimentation » et principe du « fait accompli » :

> Nous aspirons naturellement à mieux encore, c'est-à-dire à une conférence annuelle dans laquelle tous les ministères de l'Instruction publique du monde seraient représentés. Mais nous ne rêvons pas la perfection immédiate. Il vaut mieux vaincre les difficultés par le tâtonnement, par la méthode des essais empiriques (*Bulletin*, 1933, N° 28, p. 108).

Constatant que les conseils de 1932 et 1933 avaient été d'autant plus fructueux que des pays non-membres avaient été conviés à participer aux travaux, la direction du BIE reconduit désormais systématiquement l'expérience ; la première véritable Conférence internationale est dès lors comptée comme la III^e^ CIIP. Ce tour de passe-passe est supposé susciter un effet attractif : attestant que le train de cette nouvelle épopée internationaliste est déjà en marche, chaque gouvernement est incité à le prendre promptement pour ne pas rester seul sur le quai.

Les thèmes des nouvelles enquêtes menées par le BIE sont définis de concert avec les délégués ministériels. Les expositions prennent de l'ampleur, pour s'institutionnaliser sous la dénomination « Exposition permanente de l'instruction publique », enrichie de nouveaux stands, chacun assumé par un pays différent. Les approches documentalistes elles aussi évoluent, comme en témoigne particulièrement bien le nouvel *Annuaire international de l'Éducation et de l'Enseignement*, édité désormais chaque année.

On se souvient que l'idée d'un *Annuaire* avait été émise par Elisabeth Rotten, en 1927 déjà, concrétisée modestement dans divers travaux qui documentaient les principaux événements pédagogiques puis l'évolution des législations, structures et réformes scolaires publiques. En 1934, à la parution du deuxième volume, le projet est présenté comme une vue d'ensemble mondiale des progrès réalisés dans le domaine de l'instruction publique. On se glorifie que le nombre de pays qui y figure soit passé de 35 en 1933 à 53 en 1934 dans un volume qui avoisine les 500 pages. Le BIE s'efforce de ne pas se rapporter aux seuls chiffres des gouvernements, mais également aux budgets provinciaux et municipaux, en incluant tous les degrés scolaires, afin de bien représenter la diversité des échelles en ce qui concerne les systèmes éducatifs (voir Encart 6.1.).

Émerge progressivement l'idée que le BIE – grâce à cette technicité accrue et à l'empan de ses enquêtes documentaires, supposées s'en tenir à des faits objectivables, via des démarches strictement scientifiques – pourrait devenir un centre international d'éducation comparée. La composante nationale autant que les méthodes comparatives en sont les substrats. Piaget comme Rosselló fournissent plusieurs précisions pour amenuiser certaines réticences, sachant que les nations considèrent l'éducation comme leur chasse gardée et que certains pays regardent l'international comme une menace, à tout le moins un « luxe » (*Bulletin*, 1932, N° 24, 3). Ils précisent bien qu'international ne s'oppose en rien au terme national. Au contraire, il s'agit de valoriser et mieux reconnaitre mutuellement les richesses nationales, afin de réaliser l'« unité dans la diversité », inlassablement claironnée :

> Tout en présentant des traits propres à chaque pays, les problèmes scolaires qui se posent aujourd'hui offrent assez de caractères communs pour que les expériences faites dans un pays ne puissent laisser indifférents les ministères de l'Instruction publique des autres. […]
>
> [Lors des CIIPs] Cette revue des questions concrètes de la pédagogie mondiale ne prétend nullement, cela va de soi, unifier les systèmes nationaux d'éducation ; elle ne tend qu'à faire œuvre d'information et de compréhension mutuelles et à mettre en valeur les richesses nationales éparses et souvent méconnues (*Bulletin*, 1934, N° 31, pp. 55–56).

Dans l'état d'esprit du Bureau, c'est une grande avancée face aux contradicteurs et détracteurs de l'internationalisme, ainsi que le pointe Piaget dans son rapport de direction de 1935 :

> Depuis longtemps, le monde pédagogique ressentait la nécessité de développer la pédagogie comparée ; récemment encore, la documentation relative à ce sujet était fort restreinte. Tout en rendant hommage aux efforts réalisés dans ce sens par le *Board of Education* de Londres, *l'Office of Education* de New York et *l'International Institute of education* de l'Université de Columbia, il faut reconnaitre que l'on manquait – surtout en langue française – d'études se rapportant non pas à un groupe de pays, mais autant que possible à tous les pays, et basées sur une documentation officielle fournie par les ministères de l'Instruction publique. C'est là le travail que nous avons accompli (1935, p. 20).

Ce changement stratégique dans l'organisation du travail permet de maximiser les efforts sur les questions émanant des pays et ministères de l'Instruction publique, valorisant et justifiant leur rôle au sein du BIE. Certes, la vigilance reste de mise, pour éviter toute interférence politique : les mentions et appels à la neutralité du bureau sont continuellement répétés tout au long de l'entre-deux-guerres.

En consolidant leur outillage méthodologique, en élargissant l'empan des données récoltées, en affinant leurs modes d'analyse, en conceptualisant plus finement aussi le cadre conceptuel et les fins, scientifiques, de leurs travaux, les directeurs du BIE s'efforcent d'œuvrer à la construction de l'éducation comparée comme nouvelle discipline scientifique[21]. C'est sous cette forme que le vœu d'appliquer les méthodes de la coopération internationale au champ éducatif se concrétise alors, impliquant que les ministres eux-mêmes, à travers eux leurs gouvernements et pays, se positionnent dans cette même approche (voir chapitre 6).

L'enfance et l'éducation convoitées. Les relations avec les organisations internationales

Durant cette décennie, les discours officiels mentionnent inlassablement une volonté de rapprochement et des relations empreintes de bienveillance. Les archives témoignent des démarches initiées en ce sens, tout en dévoilant aussi les luttes intestines et les âpres négociations pour circonscrire les territoires : l'enfance et l'éducation se révèlent des cibles particulièrement convoitées.

Les associations internationales, tremplin pour se profiler dans la cour des grands

Le BIE préserve des relations stratégiques avec moult associations, ligues et organisations internationales, aussi bien indépendantes qu'intergouvernementales. Il conserve soigneusement dans son carnet d'adresses

21 Rosselló, en particulier, figure parmi les premiers chercheurs à enseigner les méthodes comparées à l'Université de Genève (dans l'Institut Rousseau, cours d'abord appelé bibliographie, puis pédagogie comparée). Voir son portrait 6.1. et la thèse de Boss, en préparation.

les listes des correspondants et membres collectifs. Il poursuit aussi ses collaborations (échanges intellectuels et pédagogiques, correspondances, citations et accueils mutuels) avec plusieurs universités et pôles scientifiques comme l'*Institute of education* (Londres), l'*Institut für Erziehungwissenschaft* (Jena, Berlin), l'*Institute of international education* et le *Teachers college* (New York) et diverses écoles expérimentales[22]. Les nouveaux statuts de 1929 confirment, on l'a précisé, le dessein d'avoir des unions internationales et d'intérêt public pour partenaires non seulement de travail, mais aussi comme membres affiliés. Or, une contribution annuelle de 10 000 CHF[23] est désormais requise d'eux, alors qu'elle était de 20 CHF minimum auparavant et n'avait pas rallié les réseaux escomptés. Outre l'impératif de garantir l'équilibre budgétaire, est-ce une tactique pour sélectionner sévèrement les membres ? S'assurer ainsi ne retenir que les organismes les plus influents, que le BIE prend pour référence et comparaison (en 1929, la NEF, FIAI, WFEA, le Comité d'entente et l'UAI, notamment) et dont il pourrait envisager se servir comme tremplin pour se projeter dans la cour des grands ? Pour ce faire, la fréquentation régulière des séances du Comité d'entente demeure une ressource unique : elle permet à la fois de consolider la légitimité du BIE, de distribuer ses dépêches et publications, de se documenter sur les événements marquants de la vie associative internationale, de capter où et avec qui se négocient les passe-droits et subventions. De débattre aussi des interférences politiques possibles sur l'engagement pacifiste, point plus sensible désormais puisque le partenariat avec les gouvernements définit l'essence même du BIE.

Butts documente toujours avec la même sagacité ce qui se joue dans ces arènes, où elle peut aussi mieux discerner l'impact des tensions sociales et politiques que dans la cité parfois bien « feutrée » de Genève. Lors de son voyage à Paris en novembre 1931, Butts assiste notamment en première ligne aux échauffourées entre pacifistes internationalistes et extrémistes nationalistes, provoquées par des groupes d'extrême droite

22 Les relations avec ces entités et leurs membres sont examinées dans la partie 3 de ce volume et plus documentées encore dans la thèse de Boss.

23 Cette somme en 1929 équivaut à 64 626 CHF aujourd'hui (https://lik-app.bfs.admin.ch/fr/lik/rechner). Pour se faire une autre idée, en 1929, 10 000 CHF équivalent à 1 926,8 dollars d'après le calculateur de la Statistique historique de la Suisse HSSO, 2012. Tab. O.22a. hsso.ch/2012/o/22a.

tels les Croix de feu et les Camelots du Roy, huant et taxant les orateurs de « métèques ». Butts raconte avec force images les « coups de sifflet, cri d'animaux, chant, cris de guerre variés [qui] couvrent la voix des orateurs » lors d'une manifestation au Trocadéro qui « se termine par une scène de pugilat » qui contraint les forces armées à intervenir. Bref : un « complet et dangereux fiasco » déplore Butts[24].

Le conseil du BIE a visiblement tiré expérience des négociations houleuses des années 1920 dévoilant les rivalités fratricides entre associations se prévalant de promouvoir la coopération mondiale ; il s'échine désormais inlassablement à esquiver tout conflit direct en plaidant avant tout pour une complémentarité des mandats. Le nouveau directeur se plaira à affirmer, en 1931 déjà que « la preuve est faite : la collaboration en matière d'éducation est une réalité. » (Rapport du directeur, Piaget, 1931, p. 26). En réalité, sauf l'Institut universitaire des sciences de l'éducation (Institut Rousseau), aucune autre institution ou union ne deviendra membre du BIE dans sa nouvelle configuration[25] et les tensions avec d'autres organes concurrents perdureront durablement.

S'il conserve d'étroites, mais parfois bien conflictuelles relations avec plusieurs d'entre elles (documentées dans la partie 3 de cet ouvrage), le BIE semble aspirer à se différencier des associations engagées – ce qu'il énonce clairement pour la WFEA et la NEF, parfois réduites à leur militantisme : pour sa part, il proclame vouloir avant tout consolider son crédit scientifique et se rapprocher des organisations intergouvernementales.

Synergies fécondes avec le BIT, le modèle étalon du BIE

Avec le BIT, les synergies demeurent étroites et fructueuses, comme depuis la création du BIE en 1925, facilitées par la connivence d'emblée établie avec son directeur, Albert Thomas, et la réputation dont l'Organisation internationale du travail bénéficie dans les milieux où se meut le BIE. Rappelons que dès 1925, le comité d'initiative, le comité

24 Voyage de Mlle Butts à Paris, novembre 1931. Séance du Comité d'entente, p. 15. (183/95/1), AdF A2/2/31, AIJJR.

25 En 1933, Piaget l'explicitera comme un choix du BIE, lié à la difficulté de conférer un même rôle à un gouvernement et à une association, qui plus est militante.

d'administration[26] puis le conseil du BIE ont systématiquement inclus un fonctionnaire du BIT, Duncan Christie Tait étant même le secrétaire dudit comité et le président de l'assemblée générale du BIE. Il n'est pas abusif d'affirmer que ce sont bien aussi des fonctionnaires internationaux du BIT qui ont participé à la construction du BIE et cautionné sa restructuration. La mission avant tout technique des deux organismes facilite d'ailleurs leurs alliances.

La formalisation de ce partenariat est envisagée dès 1930, et débouche sur la constitution d'un comité de liaison en 1931, garantissant de surcroît la coordination des activités. De son côté le BIT (Encart 7.1.) semble également tirer profit des compétences du BIE en matière de protection et d'éducation des populations juvéniles, ce qu'il salue officiellement. Placé sous la direction de Fernand Maurette (chef de la division des recherches du BIT[27]), ce comité de liaison[28] suit l'avancement des enquêtes communes et sélectionne celles à entreprendre conjointement. Ces collaborations se scellent encore par le nouveau statut d'observateur confié au BIT lors des séances du conseil du BIE, inaugurant une pratique qui perdurera dans les décennies qui suivent. Des affinités personnelles affermissent ces accords institutionnels et techniques. On perçoit l'inquiétude des membres du BIE lorsque A. Thomas est remplacé par Harold Butler (1883–1951) qui prend la tête du BIT entre 1932 et 1938 (Kott & Droux, 2013), dont les sentiments envers le BIE seront ensuite décrits comme bienveillants.

Outre des concertations sollicitées par le BIT sur l'éducation ouvrière, l'éducation technique et professionnelle, les travaux conjoints se rapportent d'abord, on l'a dit, à l'enquête au sujet des « occupations des enfants libérés des écoles avant 14 ans » puis sur celles relatives à

---

26 Mark Eastman, Fernand Maurette, Arthur Sweetser mais aussi Maria Sokal, souvent appelée Mme François Sokal, du nom de son mari, lui aussi fonctionnaire au BIT.

27 Comme plusieurs autres « amis » du BIE, F. Maurette a la double casquette de travailler à la fois pour des organisations internationales liées à la SDN et d'être en relation étroite avec les milieux de l'Écolint, dont sa femme sera la directrice durant cette période (voir Dugonjić, 2014).

28 Composé de trois représentants du BIT – sont retenus ceux qui se sont distingués pour leur soutien au BIE dès ses débuts – trois autres du BIE (Piaget, Rosselló, Butts), composition qui peut évoluer suivant les séances et périodes.

la prolongation de la scolarité obligatoire et aux conditions de travail des enseignants (dont la femme mariée). Toutes documentées dans la partie 2 de cet ouvrage, ces problématiques reflètent les inquiétudes de l'époque face à la crise économique et au sort des plus démunis, impactés notamment par le chômage. L'inactivité des jeunes ne constitue-t-elle pas potentiellement une menace sociale ? Règlementer l'emploi des populations juvéniles et leur offrir des formations mieux ajustées constituent des causes communes au BIT et BIE, ligués en un sens pour protéger les plus vulnérables (Droux & Matasci, 2012 ; Matasci, 2012). Les sources permettent même d'avancer que les premières nouvelles enquêtes de grande envergure du BIE ont été définies aussi pour garantir cette connexion avec le BIT.

BIE-SDN-IICI : Enjeux et contentieux entre l'« esprit » de Genève et de Paris

Les relations avec la SDN relèvent d'un jeu diplomatique fort délicat, dans une sorte de proximité-distance de part et d'autre, dévoilant de surcroît un double discours, officiellement tout de bienveillance et connivence, officieusement plus emprunté, voire réservé. Du côté du BIE tout du moins, qui estime que son expertise et sa spécificité pourraient être davantage reconnues.

Se rapprocher de la SDN fait donc partie du mandat que se donne le BIE en 1929 et Piaget s'y dédie d'emblée, affirmant officiellement que le BIE aspire à contribuer aux efforts réalisés pour instituer une SDN fondée sur des rapports de solidarité et de coopération. Dès 1930, un observateur du secrétariat de ladite Société est associé aux séances du conseil et Piaget, on l'a dit, remplacera lui-même Bovet dans la commission des experts nommés par la Commission de coopération intellectuelle de la SDN[29]. Certes, Piaget reconnait dans son rapport de 1931 qu'« il y aura encore des efforts à accomplir, peut-être des malentendus à dissiper » (p. 28), mais se déclare confiant qu'une entente est possible, évitant doubles emplois et gaspillages des énergies. Le BIE prend d'ailleurs d'emblée contact avec les représentants des organismes de la SDN

29 Il s'agit, on s'en souvient, du comité d'experts sur l'enseignement à la jeunesse des buts de la Société des Nations, créé en 1926 et auquel le BIE répondra via ses cours d'été pour les enseignants.

qui s'occupent de l'enfance, aspirant à se positionner comme expert et donc comme premier interlocuteur dans le champ éducatif, voire à bénéficier d'un statut spécifique au sein de la SDN. Cette demande semble être restée sans réponse, si ce n'est par l'officialisation du rôle et l'expertise du BIE dans les cours d'été, inaugurés on l'a dit en 1927 déjà et offerts cinq ans durant.

Qu'en est-il des relations avec les organes et ambassadeurs de l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI) de Paris ? On se souvient (chapitre 1) que l'IICI a été « offert » par la France à la SDN, à l'issue des interpellations faites par nombre d'associations et d'intellectuels – dont les premiers bâtisseurs du BIE – pour que la SDN œuvre aussi à l'entente entre les peuples par d'autres voies que diplomatiques. La pacification du monde passe par celle des esprits, et l'IICI va d'emblée s'interroger sur le périmètre de son action éducative (Grandjean, 2018 ; Renoliet, 1999 ; Riondet, 2020a, b). C'est d'ailleurs souvent à Paris, dans les locaux mêmes de l'IICI, que le Comité d'entente des grandes associations internationales se réunit, où les représentants du BIE, on l'a vu, conversent avec les délégués d'autres associations et y vibrent en phase avec les pulsations de la vie associative internationale.

Concentrons-nous sur quelques exemples emblématiques des relations plus que délicates entre la Coopération intellectuelle (et ses organismes) et le BIE. La création de l'IICI déplace le centre de gravité de l'internationalisme à Paris, et confère aussi de nouvelles ressources à la Coopération intellectuelle, sous les auspices de la SDN, permettant l'élargissement de sa voilure, ce que lui jalouse le BIE. L'IICI en effet intègre progressivement des dimensions explicitement éducatives et scolaires, parfois en sollicitant l'expertise des chefs de file du BIE, parfois pas. Pour éviter de se voir concurrencé, voire relégué dans l'ombre, le BIE procède par étapes successives, combinant des stratégies diverses. Il intègre d'emblée dans son conseil Julio Casarès (1877–1964, Espagne) membre de la CICI qui s'y distingue pour ses initiatives en faveur de manuels – en particulier d'histoire – expurgés de bellicisme ; Casarès est d'ailleurs le premier président du conseil du BIE, conseil qui sitôt constitué décrète que le BIE renonce à ses activités sur les manuels d'histoire[30], au vu précisément de l'expertise construite par l'IICI (Hofstetter & Riondet, 2018). Les premiers échanges font donc montre d'une claire volonté de

30 Voir encart 10.1.

collaborer et d'éviter les doubles emplois, le BIE acceptant de renoncer à certaines de ses tâches pour cela. Les liens entre les organisations sont décrits comme cordiaux, et laissent entrevoir moult possibilités de collaborations.

Le BIE entend bénéficier d'une plus ample reconnaissance et officialité auprès de l'IICI. Pour ce faire, il s'appuie tantôt sur ses réseaux de sociabilités intellectuelles et solidarités familiales, tantôt sur les ressorts de la diplomatie politique suisse et internationale, quand il n'actionne pas d'autres associations engagées (CIEM par ex.) elles aussi dans ce que Rosselló appelle progressivement la « course à l'éducation » (pour répliquer, on l'aura compris, à la « course à l'armement »). Des contacts sont noués ou renforcés puis se formalisent en particulier avec Gonzague de Reynold, leur compatriote suisse qui s'active sur plusieurs fronts[31] et intègre la CICI dont il devient vice-président en 1932 ; avec Jean-Daniel Montenach secrétaire de la CCI (Paris) et à ce titre en charge aussi de suivre les travaux du centre d'information scolaire[32] de la SDN (de Genève) ; puis avec Gilbert Murray (1866–1957), président influent de l'IICI, après avoir été délégué de l'Union de l'Afrique du Sud à la SDN.

En réponse à la demande de collaboration suggérée par le BIE, à laquelle Casarès a volontiers contribué, s'opposent d'abord la pesanteur des rouages institutionnels et les susceptibilités diplomatiques. Piaget doit soumettre la lettre qu'il adresserait au secrétariat de la SDN aux répondants de l'IICI qui suggèrent de différer toute décision, considérant de surcroît le BIE comme « une institution de caractère privé », « non officiel » pour conclure *in fine* que la CICI pourrait recourir aux services du BIE lorsqu'elle le jugerait utile elle. Piaget donne en modèle le comité de liaison avec le BIT pour suggérer une « certaine rationalisation des

31 DHBS https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016570/2010-07-05/ ; Mattioli, 1997.

32 Créé par l'IICI en 1929, le centre d'information scolaire a notamment pour but de servir d'organe d'exécution au Comité consultatif pour l'enseignement de la SDN. En 1934, l'IICI délègue à ce centre la tâche de travailler d'entente avec le BIT et le BIE, estimant « qu'il y a le plus grand intérêt à élargir les programmes de manière à faire connaître, à côté des activités nationales, l'œuvre générale de la civilisation et à donner des notions suffisantes sur les rapports internationaux » (p. 21). (17e session plénière de la CICI, 8.8.1935, C-290-M-154-1935-XII. [A-UNOG Archives] ; Fonds IICI, série correspondance, sous-série AG 1-IICI-I-I, Organisation du centre d'information scolaire [A-UNESCO]).

efforts » et trouver un « *modus vivendi* ». Nous verrons que ce dernier peinera à s'établir.

À la Conférence pour le Désarmement, organisée par l'IICI à Paris (26–27 novembre 1931), le BIE et l'IICI ont des intérêts communs. Le BIE peut contribuer aux travaux de l'IICI, car il estime nécessaire d'identifier les composantes psychologiques et les intégrer à la réflexion si l'on veut mieux connaitre les enfants pour mieux leur inculquer les notions de paix. L'IICI semble y souscrire et s'intéresse aux travaux scientifiques du BIE. Aussi, Piaget est-il invité à intégrer le sous-comité d'experts pour la révision des manuels scolaires. Une reconnaissance, entre notabilités d'abord ; elle n'étanche pas la soif de légitimité du BIE, qui poursuit ses initiatives pour davantage de coopération avec l'IICI, laquelle semble plutôt portée à faire cavalier seul ; c'est du moins l'interprétation qu'en ont les porte-parole du BIE, ne cessant de s'en plaindre.

Dès 1932 en effet, le BIE aiguise ses doléances contre l'IICI de Paris. Il est piquant de contraster les discours officiels, tout de politesse et diplomatie, avec les papiers et tractations dans les coulisses du BIE. Une note du BIE, de la plus haute confidentialité, en témoigne ; elle pourrait avoir été élaborée conjointement par Butts – toujours sur le qui-vive et qui à elle seule constitue une agence de renseignements internationaux –, par Rosselló – chargé des correspondances administratives et aussi subtil que sagace dans ses tractations –, et par Piaget – qui semble désormais se mouvoir et s'imposer aussi aisément dans les sphères scientifiques que diplomatiques. Une complémentarité et connivence stratégique dont le secrétariat tire parti pour affûter ses argumentaires. Mais c'est bien Piaget qui signera les extraits qui en sont tirés lorsqu'en tant que directeur du BIE il dénonce vertement auprès de plusieurs ministres étrangers les velléités expansionnistes de l'IICI et de fait les tendances françaises à une forme d'impérialisme culturel. Nous en synthétisons la substance, demeurant proches de ces lignes, visiblement longuement mûries, pour en renforcer la force de frappe.

Intitulé « Note sur le BIE et la SDN », le document explicite les distinctions entre le BIE et l'IICI, dans le dessein affiché de dénoncer les usurpations de ce dernier, et par là même de la SDN. Le BIE se déclare, lui, complètement indépendant, laissant entendre que ses travaux et ses membres seraient eux préservés de toute interférence. Jusque dans l'interprétation conférée à l'idée de collaboration en matière éducative, la note se désolidarise de la SDN, qui se serait avant tout préoccupée de

sa propre propagande sous couvert de pacifisme. La note vilipende la logique expansionniste de l'IICI, et par conséquent la manière dont s'en sert la France pour s'imposer culturellement :

> Après être restée à l'écart pendant quelques années des questions éducatives parce qu'elle considérait celles-ci comme terrain le plus sacré de la souveraineté nationale, la SDN vient de changer brusquement de tactique et, profitant de la Conférence du Désarmement, elle s'efforce sous le couvert du « désarmement moral », de lier les États par des conventions d'ordre scolaire. Ce projet […] va faire jouer un rôle de tout premier plan à l'ICI [IICI] de Paris dans cet essai de règlementation internationale de l'éducation. […] la SDN n'a pas confié ce travail à son secrétariat de Genève, mais à l'ICI [IICI] de Paris, institution financée par le Gouvernement français et à la tête de laquelle se trouve une personnalité française. Toutes les personnes désireuses de voir traiter les questions éducatives, à un point de vue strictement objectif, ne peuvent que faire toute espèce de réserves à propos de l'influence d'un pays donné sur une question délicate autant qu'importante[33].

Piaget reprend tels quels ces arguments pour convaincre des gouvernements d'adhérer au BIE ; ce dernier est présenté, lui, comme à l'abri de telles dérives, vu la stricte objectivité et neutralité dont il se prévaut, et vu sa défiance à l'encontre de toute uniformisation, aspirant « au contraire à renforcer les caractéristiques des systèmes pédagogiques de chaque pays en les divulguant »[34]. Si l'argumentaire, nous allons le voir, semble susciter une oreille attentive de certains États, en quête d'audience internationale, il ne parait guère ébranler l'IICI. Aussi est-ce auprès des instances suisses que le BIE sollicite un soutien. Au niveau diplomatique, le département des affaires étrangères de la Suisse, par la voix de son chef Giuseppe Motta, appuyé par des délégations d'Espagne (Casarès) et de Colombie (Agustín Nieto Caballero), réitérera en 1935 le vœu de collaborer, en saluant publiquement les efforts du BIE (cf. 15e Assemblée de la SDN). Dans la foulée, le comité exécutif de l'organisation internationale initie, sur l'invitation de Gonzague de Reynold, les démarches en vue

33 « Note sur le BIE et la SDN », s.n, s.d, p. 2. B30, A-BIE. On vient de démontrer qu'au fil des années 1930, les tensions avec l'IICI ne se résoudront pas, même si ponctuellement des synergies s'esquissent et que le BIE – surtout les membres de son secrétariat – sera parfois consulté au vu de son expertise.

34 « Note sur le BIE et la SDN », s.n, s.d, p. 2. B30, A-BIE.

d'une collaboration, qualifiée de désirable, enchaînant une succession d'échanges et résolutions[35]. Bilan de ces denses échanges : la garantie que les deux instances s'informent au moins mutuellement de leurs travaux et s'échangent rapports et publications. C'est dire combien le niveau de collaboration formalisé est sommaire !

Or, en 1936 déjà, Piaget proteste officiellement en découvrant que l'IICI multiplie les enquêtes sur l'enseignement – secondaire en particulier – sans tenir compte ni citer le travail du BIE.

> à se placer au point de vue des notions les plus élémentaires de la confiance mutuelle et du respect des engagements, l'attitude de l'OCI à notre égard […] est incompréhensible. […] Une telle absence de coordination après les résolutions votées de part et d'autre est […] impossible à présenter à l'opinion publique. Il serait impossible que dans le choix énorme des recherches, nos deux institutions en viennent à se heurter exactement sur un même point sans être capables d'éviter cet overlapping[36].

On le constate, l'IICI semble faire peu de cas de l'existence du BIE, alors que ce dernier aspire à ces collaborations pour asseoir sa reconnaissance. Comment dans ces conditions se profiler comme organisation intergouvernementale spécialisée dans le champ éducatif et reconnue comme telle ? En premier lieu, obtenir des gages des gouvernements regardés désormais comme premiers partenaires.

Venons-en précisément aux démarchages initiés par le BIE auprès des gouvernements, qui depuis 1929 sont donc ses premiers interlocuteurs et surtout ses membres affiliés, inaugurant à ce niveau une rupture nette avec la période antérieure.

---

35 Lors de sa 14e session en décembre 1934 à Paris. On se souvient que Piaget a remplacé Bovet dans le comité consultatif pour l'enseignement de la SDN, et c'est dans ce cadre, qu'en juillet 1935, une résolution est adoptée invitant le BIE à entreprendre des recherches sur l'enseignement des langues vivantes.

36 Lettre de J. Piaget à J.-D. de Montenach, secrétaire de l'OCI, 10.7.1936, pp. 1–2. B12, A17/18, A-BIE.

S'affilier les gouvernements de la planète. La décennie décisive, mais explosive

Rien ne prédestine Genève, la Pologne et l'Équateur à poser, main dans la main, les fondations de cette première organisation intergouvernementale en éducation ; cette alliance est bien d'abord la résultante d'initiatives individuelles, attestant des synergies antérieurement nouées entre des représentants de ces pays et du BIE et surtout de l'Institut Rousseau.

Les pays fondateurs, une rencontre improbable

On se souvient aussi que, depuis ses débuts, la commission administrative du BIE bénéficie de la contribution active de deux internationalistes polonaises parmi les plus entreprenantes, Maria Sokal (1881–1939) et Helena Radlińska (1879–1954), introduites dans les milieux diplomatiques et intellectuels. S'agissant de l'Équateur, la renommée pédagogique de Genève et en l'occurrence de Ferrière incite précisément le nouveau président de l'Équateur, Isidro Ayora, à solliciter, début 1929, l'expertise de Ferrière pour définir les orientations des réformes scolaires du pays[37]. Ce sont bien en premier lieu les connivences progressistes et les réseaux transnationaux d'éducation nouvelle qui assurent les fondements de cette nouvelle agence intergouvernementale.

Ces trois gouvernements seront bientôt rejoints par l'Égypte et l'Espagne, puis par la Tchécoslovaquie, pays avec lesquels des collaborations ici encore s'étaient déjà antérieurement nouées avec le BIE. En effet, Claparède a été appelé au Caire fin 1928 pour épauler le ministère de l'Instruction publique dans ses réformes. On l'a déjà pointé, Rosselló est de nationalité espagnole et conserve de solides attaches avec son pays, tandis que la première stagiaire étrangère, Ondrujova, vient de Tchécoslovaquie. Nouvelle subtilité diplomatique : les statuts sont actualisés pour permettre à ces partenaires nouvellement membres du BIE d'apposer leur sceau sur l'acte fondateur du BIE. En élargissant l'assise du noyau inaugurant le BIE, ces pays gagnent en retour l'honneur d'être érigés en pionniers de cette agence. Rencontre improbable que les noms

37 S'agissant plus globalement des relations entre le BIE et l'Amérique latine, voir la thèse de Loureiro, en préparation.

de ces six gouvernements paraphés sur l'acte de fondation de celle que l'on appellera la première organisation intergouvernementale en éducation. On dénombre seize États membres en 1939, mais nous verrons qu'ils sont alors plus de 70 à participer aux activités du BIE.

Nous nous penchons ci-dessous sur la manière dont le BIE interagit avec la Suisse, l'Italie et les États-Unis, ce qui offre trois exemples contrastés des démarchages entrepris par le Bureau durant ces années 1930. Nous réservons aux chapitres 17 et 18, qui parachèvent ce volume, les analyses plus englobantes, permettant de saisir – au-delà de la vie et des stratégies du Bureau, auquel cette partie est réservée –, comment se construit l'« intergouvernementalisme éducatif » depuis le BIE de Genève, pour conquérir sa place dans le monde et s'y positionner comme agence d'esprit universaliste.

En ce début des années 1930, le BIE décline sur plusieurs niveaux les modalités de collaborations avec les gouvernements et, par leurs entremises, avec les pays que ceux-ci représentent. En bref : consolider les relais ou centres nationaux, pour recueillir et faire circuler les données, et promouvoir le BIE et ses activités ; répondre aux enquêtes internationales du BIE et fournir les informations de base sur les évolutions pédagogiques spécifiques du pays ; participer aux manifestations et surtout conférences internationales planifiées par le BIE ; *last but not least*, s'affilier officiellement au BIE, affiliation qui confère à l'État membre du BIE le droit de siéger au conseil exécutif, d'y voter, ce qui lui permet donc de contribuer à définir les orientations principales de l'institution ; dès 1934, s'y ajoute la participation active – avec droit de vote – aux Conférences internationales de l'instruction publique (CIIPs), qui seront désormais organisées presque sans discontinuité tout au long du 20e siècle (cf. chapitre 6 et la partie 2 du présent ouvrage).

Rappelons que cette adhésion est conditionnée à une cotisation annuelle de 10 000 CHF[38]. Une enquête fine dans les tractations conduites avec tous les pays démarchés montre les arrangements proposés pour éviter que cette cotisation ne soit rédhibitoire. Les tractations prennent en compte des situations particulières (culturelles, sociales, économiques) et font l'objet de nombreux compromis. Examinons quelques

38 En 1933, cette somme équivaut à 1/1 000e du budget de l'instruction publique de Genève ; 0,5/1 000e de celui de l'Espagne (budget des beaux-arts inclus) et de la Pologne (budget des cultes inclus).

facettes significatives de ces démarchages ; le chapitre 18 en présentera une cartographie analytique à la fois plus fine et plus globale.

Le fédéralisme suisse, d'une menace à un « miracle »

On a déjà amplement démontré qu'avec certains membres du gouvernement genevois (une minorité), les accointances sont telles que l'on pourrait parler d'une affaire de famille. Les réseaux de parentés et affinités électives se couplent avec l'engagement « corps et âme »[39] de certains à la cause du BIE : Claparède père et fils, Bovet, Rosselló, et leurs épouses respectives, puis Dottrens, mais aussi le chef du DIP Malche puis ses successeurs Paul et Adrien Lachenal notamment. Ces soutiens ne seront pas de trop lorsque le dossier BIE se transforme en une affaire d'État, déjà au tout début des années 1930. Genève vit alors au « Temps des passions » (Torracinta, 1978) et subit de plein fouet les répercussions de la double crise économique et politique. La subvention genevoise et donc l'adhésion même de Genève sont remises en cause en 1931 déjà. Les extrémismes politiques s'exacerbent, comme les tensions entre cercles pacifistes internationalistes et nationalistes. Le divorce est consommé entre anciens (Claparède, Bovet) et nouveaux (Dottrens, Piaget) au sein de l'Institut Rousseau[40] et, de façon plus discrète, à la tête du BIE. Pour parer le risque de dissolution, le conseil du BIE et Piaget lui-même devront faire montre d'une habileté tactique attestant aussi leurs connaissances des rouages des sphères politiques et diplomatiques. Chaque fois que le gouvernement genevois tergiverse sur sa cotisation et donc son affiliation, ils rétorquent coup sur coup que Zurich, Lausanne comme Neuchâtel, eux, seraient prêts à accueillir le BIE, Genève perdant dès lors sa prééminence pédagogique en Helvétie. Le retrait du soutien de Genève briserait aussi l'essor du BIE, en voie d'obtenir l'adhésion d'une palette d'autres gouvernements.

---

39 Expression utilisée notamment pour J.-L. Claparède, à l'annonce de son décès.

40 Pour plus d'information sur l'Institut Rousseau : Hofstetter, 2010 ; voir Ratcliff (2010, 2011) et Noël (2020) afin de mieux cerner le positionnement de Piaget à cette époque, la manière dont il construit ses réseaux de sociabilité, ses stratégies de publications, sa figure du « patron », puis contrôle son image publique et recourt aux médias pour véhiculer sa théorie.

Quant aux relations que le BIE entretient avec les autorités fédérales, elles sont décisives pour sa survie et sa crédibilité. Amplement documentées dans les archives du BIE[41], elles mettent en lumière un problème crucial. Comment une institution internationale établie en Suisse peut-elle aspirer à s'affilier les gouvernements de la planète entière, si le pays hôte lui-même n'y adhère pas ? Or, comment le Conseil fédéral suisse pourrait-il s'autoriser une telle affiliation, étant donné qu'en Suisse ce sont les cantons et non les instances politiques suisses qui détiennent de droit l'essentiel des prérogatives scolaires ? Cette logique fédérative, qui a valeur de modèle de fonctionnement pour le BIE et ses protagonistes, menace dans un premier temps de ruiner sa crédibilité internationale.

Maintes fois sollicité pour s'affilier au BIE, inlassablement, le Conseil fédéral rétorque en affirmant ne pas avoir droit de s'immiscer dans les questions scolaires, jalousement gérées par les cantons. À l'interface de ces instances, la Conférence des chefs de départements de l'instruction publique (CDIP) répond de même.

La situation se complexifie du fait que l'IICI et la SDN abordent elles aussi des questions éducatives. Le BIE et ses relais au gouvernement genevois comme dans les agences internationales de la cité vont s'en servir comme d'un argument massue pour conquérir pas à pas le soutien du Conseil fédéral. Cela démontre, affirment-ils, le risque réel qu'une autre nation construise un centre mondial de documentation pédagogique ; après l'Allemagne, la France l'envisage, enlevant à la Suisse sa prééminence dans le domaine.

À force de négociations, et grâce à l'appui de quelques magistrats et notables genevois, le Conseil fédéral, où siègent aussi nombre de personnalités sensibles au rayonnement de la Suisse à l'étranger, assouplit pas à pas ses positions : il accepte en mai 1930 que le BIE puisse utiliser les services de son département politique fédéral[42] pour toutes les démarches auprès des gouvernements étrangers. La Suisse sera désormais présentée comme le pays hôte des Conférences internationales de l'instruction publique (CIIPs) du BIE, même si c'est alors uniquement Genève qui intègre le BIE. Puis, le 19 mars 1934, grâce aussi au soutien des associations pédagogiques suisses et de la Conférence des chefs de

41 Voir également Fessard (2000) ainsi que Hofstetter (2015), dont nous extrayons ce passage.

42 Ancêtre de l'actuel département des affaires étrangères.

départements de l'instruction publique (CDIP), le Conseil fédéral non seulement consent à se faire représenter au conseil du BIE, aux côtés du canton de Genève, mais surtout à adhérer officiellement au Bureau.

Certes, la Suisse n'ayant pas de portefeuille dédié à l'instruction publique, un nouveau subterfuge est proposé : le subside octroyé par Genève est considéré, statutairement, comme celui de la Suisse. L'amalgame est officialisé en confiant l'ouverture de la CIIP de juillet 1934 (la première de ce nom) au chef du département de l'instruction publique de Genève, Paul Lachenal (1884–1955), à qui on confère simultanément le rôle de 1er délégué du Conseil fédéral suisse et de président du comité exécutif du BIE. À ce titre, celui-ci souligne que l'expérience de la Confédération démontre que les démocraties peuvent avantageusement collaborer en matière pédagogique sans perdre de leur liberté (IIIe CIIP, 1934, pv, pp. 22–23). Le fédéralisme suisse bascule d'une menace à un archétype : alors qu'il a empêché dans un premier temps le soutien de la Confédération au BIE, mettant en jeu la crédibilité de l'institution, ce fédéralisme est ensuite présenté comme un « miracle » et érigé en modèle, attestant que les États peuvent et gagnent même à coopérer en matière éducative sans que leur liberté ne soit écornée.

Qui plus est, c'est même le chef du département politique fédéral, Giuseppe Motta, qui va se saisir de l'exemple du BIE pour affirmer que la neutralité n'exclut pas des collaborations internationales. L'historienne spécialiste de l'internationalisme gouvernemental, Herren (1997), le démontre dans son analyse sur la Suisse juste avant la Seconde Guerre mondiale. Elle reprend les propos mêmes de Motta :

> « À l'heure où nous examinons les moyens de recouvrer définitivement notre neutralité intégrale dans le cadre de la Société des Nations, il ne serait pas sans importance que la Suisse marquât son souci de la collaboration internationale dans des domaines où notre Statut politique ne risque pas d'être mis en jeu. » La Croix rouge […] suscite des sympathies de l'étranger, le Bureau international d'Éducation « ajoute […] à la figure morale de notre pays. […] Neutralité ne doit pas signifier isolement, et la Suisse, qui vit d'ailleurs de ses échanges avec l'étranger, a tout à gagner en apportant sa contribution directe à l'œuvre de la civilisation en général » (Herren, 1997, p. 624)[43].

43 Herren cite là la lettre de G. Motta du 13.1.1938, au responsable du département de l'intérieur. Bern, BAR, E 2001 (D), IA, Bd. 31. (1997, p. 624, note 5).

Nous le constatons ici, le BIE est perçu comme un possible relais du rayonnement de la Suisse à l'étranger, une Confédération alors très préoccupée de sa légitimité extérieure, sur le plan culturel également (Gillabert, 2013 ; Ruppen Coutaz, 2016). Ceci contribuera aux synergies avec le Bureau, mais ne mettra pas ce dernier à l'abri de tractations délicates avec les autres gouvernements démarchés.

Comment assurer l'universalité du BIE et réunir tous les gouvernements de la planète ?

Pour exister comme instance intergouvernementale, le BIE vise l'affiliation des gouvernements tous continents confondus. Certains pays émergents y recherchent l'espace pour faire entendre leur voix dans le concert des nations, sensibles au fait que chaque membre du BIE est supposé bénéficier des mêmes prérogatives. Les problèmes financiers, amplifiés par un taux de change exorbitant pour certains pays, sont écartés d'un revers de main par le BIE, lequel propose, on l'a dit, que les ministères s'en soldent pour partie en nommant des stagiaires et collaborateurs qui travailleraient avec et pour le bureau. Dans les faits, l'acquittement de la cotisation, en nature et espèce, se révélera plus difficile à obtenir, notamment en période de récession économique et pour des pays dont les ressources dédiées à l'éducation sont restreintes.

Devenir membre du BIE ne va pas non plus de soi pour certaines grandes puissances ; or le BIE en dépend pour consolider son expansion. La France, elle, investit préférentiellement l'IICI ; on déplore au sein du secrétariat que la Grande-Bretagne et les USA reportent certaines de leurs réserves à l'égard de la SDN et de l'« esprit de Genève » sur les autres agences genevoises, amalgamant même le BIE à celles-ci. D'intenses démarches se font auprès des régions lusophones et d'Europe du Sud et de l'Est. Le BIE conquiert non sans peine l'affiliation de plusieurs nouveaux gouvernements, comme le montre le tableau ci-dessous. Mais l'ordre et la logique d'adhésion de ces pays sont pour le moins étonnants (ce qui se confirmera pour les décennies suivantes, voir chapitre 18).

Tab. 3.1. Pays membres du BIE (avec date d'adhésion) entre 1929 et 1939

Année	Pays
1929	Genève, Pologne, Équateur
1930	Égypte, Espagne, Tchécoslovaquie
1932	Allemagne, Belgique, Colombie
1934	Portugal, Suisse (via Genève)
1935	Italie, Iran
1936	Argentine
1937	Roumanie
1938	France, Hongrie

Les conférences (CIIPs) sont pensées comme un espace pour s'enrichir des expériences d'autrui et exposer ses propres initiatives pédagogiques afin que le savoir et l'expérience nationale de chaque pays soient mis en valeur. Elles permettent ensuite de définir les orientations des travaux du BIE et, par ce biais, contribuent de fait à coordonner et impulser des réformes pédagogiques à l'échelle de la planète. Ce discours de coordination et concertation présuppose des modalités de travail qui s'affinent, nous y reviendrons (chapitre 6). Mais pour obtenir une adhésion, c'est aussi une rhétorique de l'émulation et de la concurrence qui va prévaloir, périlleuse dans le contexte des réveils et conflits nationalistes des années 1930.

Quelle posture adopter sans menacer l'indépendance, l'impartialité et donc la survie même du BIE ? Quels arguments mettre en valeur et compromis accepter au fil des années 1930 pour obtenir l'adhésion de gouvernements peu en phase avec l'esprit libéral des démocraties modernes ? Ces questions deviennent plus sensibles encore avec l'affiliation de plusieurs pays, dont l'Allemagne (à travers son *Zentralinstitut für Erziehung und Unterricht*[44]), qui se distinguent progressivement par des positions autoritaires, une volonté d'hégémonie, un antiparlementarisme

44 Il n'est en effet pas anodin de préciser que ce n'est pas l'Allemagne qui adhère, mais le *Zentralinstitut für Erziehung und Unterricht*, lequel délègue un représentant allemand et contribue ponctuellement aux recherches du BIE. Concernant les relations entre le BIE et l'Allemagne, outre les thèses de Boss et Brylinski en préparation, voir : Hameline, 2002a.

et une éducation aux visées nationalistes, alors même que le BIE se targue de recourir à une logique *bottom up*, sur le modèle de parlements démocratiques. Comment parvenir à convier à la même table de travail tous les pays contactés, faisant fi de toute interférence dans le contexte de la Grande Dépression, puis l'exacerbation des nationalismes, mettant à mal aussi la SDN et les convictions de ceux qui œuvrent dans ses entours ? (Guieu, 2008, 2009).

Le BIE, et Piaget plus particulièrement qui gère ces échanges diplomatiques, se trouve dans une situation d'équilibriste en ces années plombées. Le BIE confirme en premier lieu la visée universaliste contenue dans l'internationalisme éducatif qu'il promeut, considérant que toutes les nations ont le droit de siéger dans l'enceinte des conférences du BIE, puisque celles-ci sont conçues comme des plateformes mondiales de l'instruction publique. Les gouvernements aux régimes républicains sont particulièrement prisés pour garantir la crédibilité de l'agence ; aussi, les démarches sont-elles soutenues pour favoriser leur adhésion. Les régimes autoritaires sont simultanément démarchés : le BIE souhaite visiblement attester qu'il est possible de coopérer sur le terrain éducatif avec toutes les nations du monde, en adoptant un internationalisme universaliste strictement scientifique ; il rejoint à ce titre la position ambivalente d'apaisement et de compréhension des autorités fédérales en faisant de surcroît preuve de la même ambiguïté qui caractérise alors l'attitude des Suisses à l'égard de l'étranger et des nations qui l'entourent (Jost, 1986, p. 688). Le pari s'avère des plus complexe à relever.

Nous en voulons pour preuve les négociations entreprises dès 1932 pour obtenir l'adhésion de l'Italie, en même temps que celles d'autres contrées, présentées ici parce qu'elles reflètent particulièrement bien tout à la fois les manœuvres, les astuces et les embûches qu'impliquent de tels démarchages.

Courtiser des régimes autoritaires, comme l'Italie de Mussolini[45]

Se targuant d'avoir obtenu à l'instant (1932) l'affiliation de la Colombie, la Belgique et l'Allemagne, et de mener simultanément des démarches

45 Nous reprenons là des éléments examinés respectivement dans Hofstetter (2015) et dans Hofstetter et Schneuwly (2020c).

similaires auprès de la Grande-Bretagne (qui n'adhérera qu'en 1960), Piaget consacre une partie du printemps 1932 à quêter l'adhésion de l'Italie. L'enjeu, précise-t-il, réside dans le fait d'obtenir une caution morale, les questions financières restant secondaires. Après avoir rappelé la mission du BIE puis montré que la SDN – outrepassant manifestement, estime-t-il, son dessein initial – s'en revendique désormais, Piaget sonne l'alarme face à ce qu'il présente comme des ambitions d'hégémonie culturelle, menaçant la liberté pédagogique des grandes puissances. L'Italie pourrait être sensible à cet argument d'équilibre géopolitique, Benito Mussolini (1883–1945) ayant de grandes ambitions pour son pays[46] :

> Or, on peut se demander si une question aussi délicate que celle de l'enseignement peut être traitée objectivement dans un organisme fatalement soumis à des influences politiques comme l'est l'IICI, si elles peuvent l'être dans un Institut dont le siège n'est pas situé dans un pays neutre, mais bien dans la capitale d'un grand pays où, par conséquent, des ambitions d'hégémonie culturelle risquent beaucoup d'exercer leur influence. […] nous pensons que les grandes puissances […] auraient le plus grand intérêt à faire actuellement un effort pour soutenir notre Bureau[47].

Piaget avance ces mêmes considérations à l'adresse d'autres gouvernements, affirmant inlassablement qu'une unique solution s'impose : soutenir le BIE, qui a le triple avantage d'être installé sur un sol neutre, dans un petit pays et surtout d'être un organe technique, c'est-à-dire objectif et scientifique.

Mais Piaget met en œuvre encore d'autres arguments, plus idéologiques et politiques : il critique les visées uniformisantes de la SDN et de son IICI, institutions envers lesquelles l'Italie a une position ambivalente, voire franchement hostile, même si elle en est membre. La ligne argumentative contre l'uniformisation fait appel à la fibre patriotique :

---

46 Rappelons que l'Italie, membre fondateur de la SDN et bénéficiant d'un siège permanent dans son conseil, déploie alors une intense activité dans cette institution pour asseoir sa reconnaissance internationale. En témoigne, entre autres, la constitution en 1928 de son Institut international du cinématographe éducatif, fermé en 1937, lorsqu'elle quitte la SDN (Taillibert, 1999).

47 Lettre de J. Piaget à B. Vignola, 7.3.1932. B30, A-BIE.

> Le BIE ne vise donc pas à uniformiser l'éducation par le moyen de conventions, mais au contraire à renforcer les caractéristiques des systèmes pédagogiques de chaque pays en les divulguant. C'est ce qui explique que le Bureau borne son activité à la recherche scientifique et à l'information pédagogique, domaines dans lesquels il est sûr de ne contrecarrer aucun des mouvements éducatifs nationaux[48].

Et Piaget de préciser : son esprit scientifique et indépendant ainsi que son mode de fonctionnement (logique d'émulation délestée de toute prétention prescriptive et contraignante) garantissent l'efficience du travail du BIE.

Durant trois ans, les échanges entre Genève et l'Italie sont denses pour éviter les méprises, aplanir les problèmes financiers, atteindre puis convaincre les plus hautes autorités italiennes. Piaget relève aussi le tour de force de faire de la Confédération le levier pour ses démarches ; notons que la Suisse est alors dirigée par un Conseil fédéral qui entretient des relations diplomatiques cordiales avec l'Italie, via notamment Giuseppe Motta, premier Suisse italien à accéder à l'exécutif helvétique et à y diriger, de 1920 à 1940, le département politique (qui assume les affaires étrangères) (Cerutti, 2010 ; Jost, 1986, pp. 686–701). Au printemps 1934, à l'heure de préparer la III[e] CIIP du BIE, Piaget se déplace lui-même à Rome où il est reçu par différents ministres et professeurs. Brandissant toujours le spectre qu'une grande puissance ne crée de toutes pièces un organisme international pour asseoir son hégémonie, il parvient visiblement à s'en faire des alliés – tutoyant bientôt certains d'entre eux. Piaget obtient gain de cause : le 18 janvier 1935, l'Italie scelle son adhésion au BIE dont le conseil reconnait la qualité de membre en juillet 1935 avec force compliments : « Cette adhésion revêt, il va de soi, une importance exceptionnelle du fait de la grandeur de la culture italienne et de son rôle éminent dans la civilisation » souligne Piaget, propos rapportés dans les Bulletins officiels du BIE (1935, N° 38, p. 49).

L'Italie retrouve dans ces conseils non seulement les gouvernements déjà affiliés, mais aussi ceux qui adhèrent nouvellement (l'Iran, puis l'Argentine, la Roumanie, la France et la Hongrie). Bien d'autres pays encore, puisqu'entretemps le BIE aura éprouvé un nouveau mode opératoire, réunissant dans des conférences publiques tous les pays qui le désirent

48 « Note sur le BIE et la SDN », s.n, s.d, p. 2. B30, A-BIE.

pour se concerter sur la marche mondiale de l'éducation. En juillet 1939, par exemple, 40 pays sont représentés à cette Conférence, la dernière avant la guerre. On se targue de travailler dans un « esprit de sérénité et d'objectivité complètes », de « courtoisie et d'esprit confraternel ». Cette Conférence de 1939 fournit l'occasion aux délégués de l'Allemagne et de l'Italie d'afficher publiquement leur solidarité, s'accordant à affirmer que

> C'est dans la mesure où chacun basera l'éducation sur le génie de son peuple que les peuples arriveront à mieux se comprendre et à se respecter mutuellement […], en effet, sans le sentiment de la nation, il ne peut y avoir de véritable humanité (VIII[e] CIIP, 1939, pv, p. 62).

Synthétique, le procès-verbal demeure aussi mutique : on ne signale aucune réflexion complémentaire ni réplique[49] ; nombre de discours, à l'exemple d'ailleurs de celui du vice-président de la Conférence, le Bulgare Detchko Karadjoff, mettent en valeur des spécificités nationales qu'ils s'attachent à traduire en potentialités d'une humanité pacifiée, conciliant sans sourciller foi dans le génie national et dans un monde meilleur (p. 88). Divers États autoritaires tirent parti, à l'époque, d'une présence au sein des organisations internationales sur sol suisse, visant intentionnellement à infiltrer celles-ci (Herren, 2016).

L'universalisme dont il se revendique, substrat de sa neutralité, politique ici, place le BIE face à une contradiction fondamentale : tout à son aspiration d'obtenir l'adhésion de toutes les nations du monde, son directeur Piaget – que l'on ne saurait soupçonner de complaisance avec le fascisme, vu les valeurs démocratiques qui le portent – va jusqu'à chercher à démontrer l'intérêt que les régimes autoritaires auraient à se rallier aux idéaux pacifistes du BIE (Piaget, 1934a, p. 18).

Visiblement conscients de la situation délicate dans laquelle se trouve ainsi le BIE, ses porte-parole tentent inlassablement d'y intégrer des États aux régimes républicains, libéraux et démocratiques.

---

49 Alors que nous sommes au cœur de l'été 1939, la guerre est imminente, face à une SDN impuissante et discréditée, quand elle n'est pas, depuis le conflit italo-éthiopien (1935–1936) justement, taxée de « Summum du Néant » ou « cancer de l'Europe » (propos cités par Guieu, 2009, p. 21). Une analyse reste à mener sur la manière dont les relations entre le BIE et les organismes de la SDN évoluent durant ces années explosives ; voir les réflexions de Hameline (2002b, pp. 197–201) à ce propos.

L'argument politique est alors volontiers invoqué pour justifier cette adhésion. Tel est le cas pour les États-Unis.

Gagner la caution des États-Unis : « your country can spread its own ideals in this mad and unsafe world »

Dès sa création, le BIE s'intéresse à développer des synergies avec les États-Unis puis à voir ce pays adhérer à l'organisation. Mais comment y parvenir, vu les ambivalences de ceux-ci à l'égard des organismes genevois ? Aussi, est-ce via des personnalités repérées ou déjà proches des pédagogues genevois que s'affinent des années durant les argumentaires. On a déjà croisé les noms des Américains John Dewey, Fanny Fern Andrews, Paul Monroe, Daniel Alfred Prescott, Arthur Sweetser bien sûr, lequel, on s'en souvient, participe à la fondation de l'Écolint de Genève. Bien d'autres encore.

Fern Andrews (1867–1950), pacifiste et féministe, est d'emblée repérée : elle a été à l'origine du projet d'une conférence intergouvernementale devant se réunir à La Haye, en 1914, conférence qui, elle, intégrait les États-Unis. Elle eut, elle, l'insigne privilège d'être reçue à Paris en 1919 lors des débats de la Conférence interalliée sur l'éducation. Son nom figure dans la liste des précurseurs des brochures de propagande du BIE dès 1926 ; puis elle participe à l'inauguration du nouveau BIE en 1929, avant de se faire la messagère du BIE aux États-Unis des années durant. Elle représente même son pays lorsqu'elle le peut lors des Conférences (publiques) du BIE tant que le pays n'y adhère pas. Fern Andrews s'estime d'abord confiante dans l'affiliation prochaine des États-Unis, puis reconnait ne pas parvenir à susciter l'intérêt de son pays[50] ; aussi, est-elle conviée comme son ambassadrice à la Conférence de 1934, où tous les honneurs sont rendus à celle que l'on présente comme l'inspiratrice même du BIE, tandis qu'un délégué de l'office d'éducation de Washington assure la vice-présidence de la Conférence, comme cela se fait parfois lorsque l'adhésion semble imminente.

On se sert simultanément des ressorts diplomatiques (Consulats, *American Council on Education*) et célébrations académiques (tricentenaire de l'Université de Harvard de 1936, où Piaget reçoit le doctorat honoris causa). Pour prouver aux interlocuteurs étasuniens qu'ils ne s'alienent

50 Fern Andrews conseille aussi les membres du BIE dans leur quête de subsides auprès des grandes fondations américaines.

pas politiquement, on va jusqu'à comparer l'adhésion au BIE à celle avec l'Union postale, toutes deux d'ordre strictement technique (1936). Puis le pays, « la plus grande démocratie du monde », est magnifié, présenté par Piaget comme un exemple à suivre pour la planète : « l'esprit à la fois scientifique et libéral dans lequel les États-Unis ont résolu leurs propres problèmes éducatifs doit être une leçon pour le monde entier »[51]. Sans succès.

De dépit, des missives confidentielles surenchérissent. En janvier 1939, Butts se revendique de sa nationalité anglo-saxonne et de sa foi en la liberté et la démocratie, pour implorer le soutien du secrétaire du département intérieur de Washington, L. Harold, afin que son pays soutienne le BIE et par ce biais le monde entier, devenu « fou et dangereux » :

> I […] am greatly concerned in having the great Western democracies represented on the Council of our Bureau. Education holds out, more than ever before, the only hope of saving the world, and education in the totalitarian countries is not taking the road that can help to save it. Therefore, it seems to me tragic that, of the great democracies, only France and the Argentine should have shown sufficient interest to join our Bureau.
>
> I feel distressed that the Anglo-Saxon convictions respecting the freedom of the individual should not be voiced, thus strengthening the hands of our democratic members. […] your country can spread its own ideals in this mad and unsafe world[52].

Ces cris du cœur et d'angoisse resteront eux aussi infructueux. Ce n'est qu'en 1958 que les États-Unis adhéreront au BIE. La face du monde aura entretemps bien changé, sous les coups de boutoir de la Seconde Guerre mondiale.

Encart 3.3. Le Palais Wilson

Confinés à la rue des Maraîchers depuis 1929, le BIE et l'Institut Rousseau devenu Institut universitaire des sciences de l'éducation reçoivent l'offre du gouvernement de Genève de s'installer dès 1937 dans le Palais Wilson : la SDN vient de quitter ce bâtiment pour emménager dans le Palais des Nations, construit tout exprès pour

51 Lettre de J. Piaget à J.W. Studebaker, 3.5.1937. B22, A1/30/292, A-BIE.

52 Lettre de M. Butts à L. Harold, 6.1.1939, Private and Confidential. B22–3, A-BIE.

elle, à la « gloire pacifique du 20e siècle », au sein du majestueux parc de l'Ariana, qui surplombe le lac Léman.

Le déménagement du BIE au Palais Wilson témoigne du soutien désormais inconditionnel des autorités suisses et genevoises, qui, depuis les accords de 1934 (chapitre 3), apposent leurs sceaux aux invitations que le BIE adresse aux gouvernements de la planète pour rejoindre Genève, lors des assemblées, conseils et surtout des Conférences internationales de l'instruction publique du BIE. Ainsi, après avoir réceptionné ses hôtes dans des locaux de fortune, mais aussi dans les salles mythiques de la Réformation ou de l'Alabama du gouvernement de Genève, c'est désormais dans les bâtiments désertés par le secrétariat de la SDN et ses diplomates internationaux que le BIE reçoit les délégués gouvernementaux et mène à bien ses tâches, entre 1937 et 1985.

Le Palace dans lequel se retrouve le BIE fait partie du patrimoine architectural de Genève. Inauguré en 1875, l'Hôtel National, d'architecture néo-renaissance à la française, était destiné à héberger la haute société européenne, à l'instar d'autres des grands hôtels édifiés sur les rives du lac (le Métropole, l'Hôtel de Russie, le Beau-Rivage, l'Hôtel de la Paix, l'Hôtel d'Angleterre et le Richemond). En 1920, après des années difficiles puis d'importantes restaurations, l'Hôtel National est sélectionné par Sir Eric Drummond secrétaire de la SDN pour y accueillir le personnel de la SDN (Marbeau, 2017 ; Sluga, 2013, p. 56). Une nouvelle restauration s'impose qui transforme les chambres en bureaux, les salons en salles de réunions et les locaux de service en dépôts de matériel et d'archives (Kuntz, 2017, p. 29). En 1924, suite au décès du président des États-Unis, Woodrow Wilson, l'Hôtel est rebaptisé Palais Wilson pour rendre hommage à celui qui est regardé comme l'initiateur du Pacte de la Paix et du Traité de Versailles, à l'origine de la SDN.

Dans ce vaste Palais Wilson, le BIE côtoie plusieurs décennies durant nombre d'autres organisations internationales et associations caritatives dont les causes lui sont chères et les membres souvent connus : l'Institut universitaire des sciences de l'éducation, le Comité universel des unions chrétiennes, l'Alliance universelle pour l'amitié internationale par les Églises, le Congrès international des travaux d'hygiène publique, le Bureau pour la protection des migrants, le Conseil international des femmes (CIF), le Rassemblement universel pour la Paix, le Comité pour la paix et le désarmement créé par les organisations internationales féministes, le Congrès juif mondial, la Dotation Carnegie, *The New Commonwealth Institute*, la Conférence internationale de la mutualité et des assurances sociales, le Service international de la société des Amis (quakers)… pour n'en citer qu'un échantillon, en recourant aux désignations de l'époque (Das Palais Wilson*, Die Friedens-Warte*, 38/1, 1938, pp. 44–45).

Depuis 1998, sur la demande du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le Palais Wilson héberge le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Entretemps, le BIE s'est quant à lui installé dans un bâtiment à l'architecture futuriste, dans le quartier des organisations internationales, en face du BIT, où il demeure depuis 35 ans.

R. H.

Conclusion

Au fil des années 1930, les activités menées à bien par le BIE se perfectionnent et se densifient. Grâce à des subsides américains, aux soutiens des autorités genevoises puis même suisses, aux cotisations des pays membres, de nouveaux chantiers d'envergure se concrétisent. Ils s'orientent résolument vers la transposition aux terrains éducatifs des méthodes de la coopération internationale et une intensification de l'usage des méthodes comparées. Plusieurs phases sont observables, montrant tout à la fois des formes de continuités et d'inflexions entre le fonctionnement des premières années et celui de la période étudiée. Avec l'institutionnalisation des CIIPs dès 1934 s'opère le tournant majeur qui érige le BIE comme une organisation *de facto* intergouvernementale. Ce tournant s'accompagne de la mise en place et de l'officialisation de plusieurs outils, techniques aussi ; grâce aux « tribunes internationales » qui réunissent désormais annuellement le monde éducatif à Genève, le BIE conquiert une évidente légitimité à une échelle résolument internationale, bien que celle-ci va le conduire à des arrangements avec des régimes en contradiction totale avec ses propres valeurs, arrangements qui reflètent en un sens les ambiguïtés de la politique étrangère de la Suisse, qui se targue elle aussi de sa neutralité (Jost, 1986).

Les années 1930 sont hérissées de conflits et lancinantes de doutes et même désillusions, notamment pour ceux qui ont placé tous leurs espoirs dans la SDN et « l'esprit de Genève ». Lorsqu'éclate la Deuxième Guerre mondiale, l'idéal pacifiste déjà bien éprouvé peut acculer au découragement, énonce, consterné, le directeur du BIE :

> Ceux qui consacrent leur activité au développement de la collaboration internationale, même sur un plan aussi purement technique que le Bureau international d'Éducation, dont les statuts, les traditions et les méthodes de travail ont toujours été respectueux de la plus stricte objectivité, n'ont pu que s'interroger souvent et avec anxiété sur l'utilité de leur œuvre et ont parfois été presque tentés de jeter le manche après la cognée. (Rapport du directeur, Piaget, 1939, p. 3).

Tensions, anxiétés, menaces se font sentir jusqu'au cœur du secrétariat du Bureau, mais, poursuit Piaget « un même devoir de tenir et de ne pas désespérer s'est imposé ».

Quelle stratégie adopter pour prouver l'efficacité du BIE et de l'esprit dans lequel il travaille ? Si le Bureau s'accorde sur le fait que la plume ne permet à elle seule de réduire les canons au silence, se pose la question de l'efficience d'un engagement essentiellement technique, basé sur l'objectivité et la neutralité scientifiques, plutôt que d'un engagement militant, voire même de mesures contraignantes et de prises de position à l'encontre de certaines politiques éducatives. La simple circulation des savoirs et sa logique émulative, supposée inciter chaque nation à parfaire spontanément son système, font l'objet d'intenses réflexions tout au long de la guerre, chacun ayant en tête aussi les critiques à l'encontre de la SDN (Pedersen, 2007). Malgré ces profondes remises en question, semble perdurer la croyance dans le potentiel réformateur voire pacificateur de l'éducation.

Sources

Fonds d'archives

Nous épargnons au lecteur l'inventaire des quelque 400 boites d'archives examinées (275 au BIE, à l'instant accessibles en ligne). Les cotes précises des sources citées figurent dans les notes de bas de page.

Principaux fonds d'archives dépouillés (première moitié du 20e siècle)

Archives d'État de Genève (AEG), Genève.

Archives de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP), Musée pédagogique Comenius, Prague.

Archives de l'Unesco, Paris.

Archives de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU), Atria Institute on gender equality and women's history, Amsterdam.

Archives de la Société des Nations, Nations Unies, Genève.

Archives de la Société pédagogique romande (SPR), AEG, Genève.

Archives du Syndicat des enseignants romands (SER), AEG, Genève.

Archives Institut Jean-Jacques Rousseau (AIJJR), FPSE, Université de Genève.

Archives Jean Piaget (AJP), FPSE, Université Genève.

Bureau international d'éducation (A-BIE), BIE, Genève.

Fonds Archives de l'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale (UMF), BGE, Genève.

Fonds Fédération internationale des associations d'instituteurs (FIAI), Unesco, Paris.

World Federation of Education Associations (WFEA), A-BIE, AIJJR, et https://archive.org/

Fonds complémentaires ponctuellement examinés

Archives de la Société religieuse des Amis en Suisse (ASYM quakers), Nations Unies, fond quakers, Genève et Maison Quaker, Genève.

Association mondiale des enseignant(e)s d'espéranto, Archives de l'Association mondiale d'espéranto, Rotterdam.
Bureau international de la Paix (BIP), BIP, Genève.
Centre de documentation et d'étude de la langue internationale (CDELI), CDELI, La Chaux-de-fonds.
Archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), CICR, Genève.
Archives de la Young Men's Christian Association (YMCA), YMCA, Genève.

Sources imprimées

Sources sérielles du BIE

Annuaires

Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement (1933–1947). Genève : BIE.
Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement (1948–1952). Genève, Paris : BIE, UNESCO.
Annuaire international de l'éducation (1953–1954). Genève, Paris : BIE, UNESCO.

Bulletins

Pour l'Ère nouvelle, revue mensuelle d'éducation nouvelle (1926–1940).
Bulletin du Bureau international d'éducation (1929–1953). Genève : BIE.

CIIPs

Conférence internationale de l'instruction publique, procès-verbaux et résolutions (1934–1939). Genève : BIE.
Conférence internationale de l'instruction publique, procès-verbaux et recommandations (1946). Genève : BIE.
Conférence internationale de l'instruction publique convoquée par l'Unesco et le BIE, procès-verbaux et recommandations (1947). Genève : BIE.
Conférence internationale de l'instruction publique convoquée par l'Unesco et le BIE, procès-verbaux et recommandations (1948–1953). Genève, Paris : BIE, UNESCO.
Conférence internationale de l'instruction publique (1954–1968). Genève, Paris : BIE, UNESCO.

Enquêtes

1934, III^e^ CIIP. *Les économies dans le domaine de l'instruction publique*. Genève : BIE.
1934, III^e^ CIIP. *La scolarité obligatoire et sa prolongation*. Genève : BIE.
1934, III^e^ CIIP. *L'admission aux écoles secondaires*. Genève : BIE.

1935, IVe CIIP. *Les Conseils de l'Instruction publique*. Genève : BIE.
1935, IVe CIIP. *La formation professionnelle du personnel enseignant secondaire*. Genève : BIE.
1935, IVe CIIP. *La formation professionnelle du personnel enseignant primaire*. Genève : BIE.
1936, Ve CIIP. *L'organisation de l'enseignement spécial*. Genève : BIE.
1936, Ve CIIP. *L'organisation de l'enseignement rural*. Genève : BIE.
1936, Ve CIIP. *La législation régissant les constructions scolaires*. Genève : BIE.
1937, VIe CIIP. *L'inspection de l 'enseignement*. Genève : BIE.
1937, VIe CIIP. *L'enseignement des langues vivantes*. Genève : BIE.
1937, VIe CIIP. *L'enseignement de la psychologie dans la préparation des maîtres primaires et secondaires*. Genève : BIE.
1938, VIIe CIIP. *L'enseignement des langues anciennes*. Genève : BIE.
1938, VIIe CIIP. *Élaboration, utilisation et choix des manuels scolaires*. Genève : BIE.
1938, VIIe CIIP. *La rétribution du personnel enseignant primaire*. Genève : BIE.
1939, VIIIe CIIP. *L'organisation de l'éducation préscolaire*. Genève : BIE.
1939, VIIIe CIIP. *L'enseignement de la géographie dans les écoles secondaires*. Genève : BIE.
1939, VIIIe CIIP. *La rétribution du personnel secondaire*. Genève : BIE.
1946, IXe CIIP. *L'égalité d'accès à l'enseignement du second degré*. Genève : BIE.
1946, IXe CIIP. *L'enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires et secondaires*. Genève : BIE.
1947, Xe CIIP. *La gratuité du matériel scolaire*. Genève : BIE.
1947, Xe CIIP. *L'éducation physique dans l'enseignement secondaire*. Genève : BIE.
1948, XIe CIIP. *Le développement des services de psychologie scolaire*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1948, XIe CIIP. *L'enseignement de l'écriture*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1948, XIe CIIP. *Le développement de la conscience internationale dans la jeunesse et l'enseignement relatif aux organismes internationaux*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1949, XIIe CIIP. *L'enseignement de la géographie et la compréhension internationale*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1949, XIIe CIIP. *L'initiation aux sciences naturelles à l'école primaire*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1949, XIIe CIIP. *L'enseignement de la lecture*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1950, XIIIe CIIP. *L'enseignement des travaux manuels dans les écoles secondaires*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1950, XIIIe CIIP. *L'initiation mathématique à l'école primaire*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1950, XIIIe CIIP. *Les échanges internationaux d'éducateurs*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.

1951, XIVe CIIP. *La scolarité obligatoire et sa prolongation*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1951, XIVe CIIP. *Les cantines et les vestiaires scolaires*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1952, XVe CIIP. *L'accès des femmes à l'éducation*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1952, XVe CIIP. *L'enseignement des sciences naturelles dans les écoles secondaires*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
Hors période mais cité dans les chapitres (9 et 12) :
1953, XVIe CIIP. *La formation du personnel enseignant primaire*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1953, XVIe CIIP. *La situation du personnel enseignant primaire*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1954, XVIIe CIIP. *La formation du personnel enseignant secondaire*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1954, XVIIe CIIP. *La situation du personnel enseignant secondaire*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1956, XIXe CIIP. *L'inspection de l'enseignement*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1957, XXe CIIP. *La préparation des professeurs chargés de la formation des maîtres primaires*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.
1961, XXIVe CIIP. *L'organisation de l'éducation préscolaire. Recherche d'éducation comparée*. Genève, Paris : BIE, UNESCO.

Réunions du Conseil

Le Bureau international d'éducation : réunions du Conseil. (1931–1933). Genève : BIE.

Rapport du directeur

Rapports du directeur, J. Piaget (1930–1952). Genève : BIE

Cours

Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale. Compte rendu des conférences et des cours pour le personnel enseignant (*premier, troisième, quatrième, cinquième cours spécial).* (1928–1932). Genève : BIE.

Recommandations

Recueil des recommandations de 1934–1939. (1944). Genève : BIE.
Recueil des recommandations 1934–1950. (1951). Genève : BIE.
Recommandations de 1934 à 1977. (1979). Paris : Unesco.

Autres sources publiées

Beltette, A. & Clavière, J. (1927). Chronique du bureau international. *Bulletin international* (Bureau international des fédérations nationales du personnel de l'enseignement secondaire public), *18* (mars), 12.

Butts, M. (1950). Gandhi. *Le mouvement féministe, 38.*

Bovet, P. (1917). *L'instinct combatif.* Neuchâtel : Delachaux & Niestlé.

Bovet, P. (1922). L'Espéranto à l'école. *L'Éducation*, *13,* 1–16.

Bovet, P. (1926–1927). Briefwechsel zwischen Schülern, Jugendlichen und Lehrern mit solchen anderer Länder. *Schweizerische Lehrerinnenzeitung, 31*(8), 35–37, (9), 134–137.

Bovet, P. (1927). *La paix par l'école. Travaux de la Conférence internationale tenue à Prague du 16 au 20 avril 1927.* Genève, Prague : BIE, Société Pédagogique Comenius.

Bovet, P. (1928). Les principes de l'École Active et l'éducation en vue de la paix. In *Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale* (pp. 23–25). Genève : BIE.

Bovet, P. (1929a). *Correspondance interscolaire. Développements nouveaux.* Genève : BIE.

Bovet, P. (1929b). Pour que les écoliers s'écrivent ? *L'Éducateur, 18* (8 juin), 193–200.

Bovet, P. (1931). Nos recherches expérimentales sur l'enseignement de l'espéranto. *L'Éducateur, 12*, 177–184.

Bovet, P. (1932). *Vingt ans de vie. L'Institut J. J. Rousseau de 1912 à 1932*. Neuchâtel : Delachaux & Niestlé.

Butts, M. (1928), Le Bureau international d'éducation. *La Française, Journal d'information et d'action féminine, 12.5.1928*, 2.

Claparède, É. (1912). *Un Institut des sciences de l'éducation et les besoins auxquels il répond.* Genève : Kündig.

Claparède, É. (1922). *L'Orientation professionnelle : ses problèmes et ses méthodes.* Genève : BIT.

Claparède, É. (1947). *Morale et politique ou les vacances de la probité.* Neuchâtel : La Baconnière.

Claparède, J.-L. (1929). *L'enseignement de l'histoire et l'esprit international*. Paris : BIE.

Closset, F. (1953). *Problèmes de l'enseignement des langues vivantes. Rapport présenté au 5e Congrès de la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes, Sèves, avril 1953.* Cahors : Imprimerie Coueslant.

Comité d'experts relatif aux obstacles qui s'opposent à l'égalité d'accès des femmes à l'éducation. (1949). *Procès-verbal de la première séance du 5 décembre 1949.* Paris : UNESCO.

Conférence internationale sur l'enseignement de l'Espéranto dans les Écoles réunie au secrétariat de la Société des nations du 18 au 20 avril 1922 (1922). Genève : Institut Jean-Jacques Rousseau.

Compte rendu du Congrès international de l'enfance (1932). Paris : Comité d'organisation du Congrès.

Das Palais Wilson. (1938). *Die Friedens-Warte, 38/1*, 44–45.

De Tonnac-Villeneuve, G. (1940). *Fichier par matière établi pour la collection enfantine d'Amérique latine réunie au B.I.E.* Genève : École des bibliothécaires.

Ferrière, A. (1922). Lettre de Adolphe Ferrière au secrétaire pédagogique de l'Internationale de l'enseignement. *L'École émancipée, 14* (30 décembre), 209.

Ferrière, A. (1930). L'école active et la paix. In *Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale* (pp. 58–64). Genève : BIE.

Ferrière, A. (1931). École active, méthodes actives, éducation internationale. In *Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale* (pp. 82–89). Genève : BIE.

FIAI. (1927). Les statuts de la Fédération internationale des associations d'instituteurs. *Bulletin de la FIAI, 1,* 11–12.

FIAI. (1929). Rapport moral III. Le développement de la Fédération. *Bulletin de la FIAI, 7* (juin), 10.

FIAI. (1931). Éducation postscolaire et éducation des adolescents. Bulletin de la FIAI, octobre, 20–22.

Freinet, C. (1929). Journaux et revues. *L'Imprimerie à l'école, 24* (juin), 18.

Gampert, R. (1953). Marie Butts. *Le mouvement féministe, 41.*

Guide du voyageur s'intéressant aux écoles (1927). Genève : BIE.

II^e^ CIEM (1912). *II^e^ Congrès international d'éducation morale. Compte rendu et rapport général.* La Haye.

III^e^ CIEM (1922). *III^e^ Congrès international d'éducation morale. Compte rendu et rapport général.* Genève.

La coordination dans le domaine de la littérature enfantine. (Édité avec le concours de la Commission d'experts pour l'étude de la littérature enfantine). (1933). Genève : BIE.

Lahaye, (1939). Rapport de Mlle Lahaye, boursière française de l'Association Suisse, sur son séjour à Genève. *Bulletin de l'Association des Françaises diplômées des Universités. 25,* 30–35.

Le bilinguisme et l'éducation. (Travaux de la conférence internationale tenue à Luxembourg du 2 au 5 avril 1928 publiés avec l'appui du Gouvernement Grand-Ducal). (1928). Genève : BIE.

Les périodiques pour la jeunesse. (1936). Genève : BIE.

Littérature enfantine et collaboration internationale : rapport d'une enquête et liste de livres (1932, 2^e^ éd.). Genève : BIE.

Littérature enfantine et collaboration internationale. (1928). Genève : BIE.

L'organisation des bibliothèques scolaires : d'après les données fournies par les ministères de l'Instruction publique. (1930). Genève : BIE.

Malche, A. (1919/1920). *L'enseignement primaire et l'université.* Genève : Studer & fils.

Maurette, M.-T. (1951). *Paul Dupuy (1856–1948).* Coloumiers-Paris : Brodard et Taupin.

Piaget, J. (1930). La notion de justice chez l'enfant. In *Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale* (pp. 55–59). Genève : BIE.

Piaget, J. (1931a). L'esprit de solidarité chez l'enfant et la collaboration internationale. *Recueil pédagogique*, *2*, 11–27.

Piaget, J. (1931b). Introduction psychologique à l'éducation internationale. In *Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale* (pp. 56–68). Genève : BIE.

Piaget, J. (1932). Psychologie appliquée à l'éducation internationale. In *Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale* (pp. 57–76). Genève : BIE.

Piaget, J. (1934a). Une éducation pour la paix est-elle possible ? *Bulletin de l'enseignement de la Société des Nations*, *1*, 17–23.

Piaget, J. (1934b). Remarques psychologiques sur le self-government. In J. Heller, J. Piaget, A. Zielenczyk, A. Kantova & M. Colombain, *Le self-government à l'école* (pp. 89–108). Genève : BIE.

Piaget, J. (1935). Remarques psychologiques sur le travail par équipes In A. Jakiel, J. Piaget, R. Petersen & R. Cousinet, *Le travail par équipes à l'école* (pp. 179–196). Genève : BIE.

Piaget, J. (1949). *Le droit à l'éducation dans le monde actuel*. Collection « Droits de l'Homme ». Liège : UNESCO.

Piaget, J. (1961). Introduction à la troisième édition. In *UNESCO/BIE, Conférence internationale de l'éducation. Recueil des recommandations 1934–1960*. Genève : UNESCO, BIE.

Piaget, J. (1976). Autobiographie. In *Cahiers Vilfredo Pareto. Revue européenne des sciences sociales, 38–39*, 1–43.

Piaget, J. & Rosselló, P. (1922). Note sur les types de description d'images chez l'enfant. *Archives de psychologie*, *18*(71), 208–234.

Quelques méthodes pour le choix des livres des bibliothèques scolaires : rapport de l'enquête faite par le Bureau (1930). Genève : BIE.

Rapport du groupe de travail chargé de préparer un plan d'études sur l'accès des femmes à l'éducation en vue de la XV^e^ CIIP (1951, 10–12 décembre). Paris : UNESCO.

Rapport sur la mise en œuvre de la recommandation n° 34 et sur l'égalité d'accès des hommes et des femmes à l'éducation. XVII^e^ CIIP, traduit de l'anglais (1954, 5–13 juillet). Paris : UNESCO.

Rosselló, P. (1923). *El Instituto J.J. Rousseau: sus hombres, su obra: sugestiones para nuestro país*. Madrid: J. Cosano.
Rosselló, P. (1928). *La escuela, la paz y la Sociedad de las Naciones*. Madrid : Edic. La Lectura.
Rosselló, P. (1943). *Les précurseurs du Bureau international d'éducation : un aspect inédit de l'histoire de l'éducation et des institutions internationales*, Genève : BIE.
Rosselló, P. (1959). Les Conférences internationales de l'instruction publique. *International Review of Education / Internationale Zeitschrift für Erziehungswissenschaft / Revue Internationale de l'Éducation*, *5/2*, 241–243.
Rosselló, P. (1960). Les principaux courants éducatifs en 1958–1959 : Essai d'éducation comparée dynamique. *International Review of Education*, *6/4*, 385–398.
Rosselló, P. (1963). Difficultés inhérentes aux recherches d'éducation comparée dynamique. *International Review of Education*, *9/2*, 203–214.
Rotten, E. (1920). *Befreiung der Erziehung. Wissen und Leben*, Zürich, Jg. 14 (1920/21), S. 49–68.
Rotten, E. (1945). Erziehung als internationales Problem. *Die Friedens-Warte*, *45*(1/2), 42–53.
Rotten, E. (1947). Die erste Generalversammlung der UNESCO. *Die Friedens-Warte*, *47*(1/2), 39–45.
Rotten, E. (1962). Idee und Liebe. Schweizerische Lehrerzeitung, 107(6), 177–179.
Sabry, M. (1936). Le Problème égyptien, *Journal de Genève*, 23 février 1936.
Sauret, H. (1937). Le pays sans frontière. *La Française, Journal d'information et d'action féminine, 12 mai 1937*, 1–2.
Tortillet, M. (1925). Comment l'école rurale doit se différencier de l'école urbaine (rapport). In *Septième Congrès national de l'agriculture française et Congrès de l'École rurale. Rouen, 13–16 mai 1925. Compte rendu des travaux*. Paris : imprimerie Davy – À la Confédération nationale des associations agricoles (CNAA).
Union des associations Internationales (1921). *La vie internationale*, Revue mensuelle des idées, des faits et des organismes internationaux. Bruxelles : Palais mondial, 1/26.

Presse et revues dépouillées (entre 1900 et 1952)

Archives *Le Temps*. Repéré à https://www.letempsarchives.ch/ (intègre le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne*)
L'Éducateur. Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande, repéré à https://www.e-periodica.ch/digbib/volumes?UID=edu-001

Pages Web et documents sur Internet

« In Memoriam ». (1939). *Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses, 27/540*, 14. Repéré à https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=emi-001:1939:27::372#372

Howard Eugene Wilson (1969). University of California History Digital Archives. Repéré à *http://texts.cdlib.org/view?docId=hb229003hz&doc.view=frames&chunk.id=div00006&toc.depth=1&toc.id=*

Archives Institut J.-J. Rousseau. (1912–1952). Liste des élèves réguliers à l'Institut des sciences de l'éducation. Repéré à www.unige.ch/archives/aijjr/sourcesenligne/institutionnelles/etudiants-et-auditeurs/

Confédération Suisse. (1946). Statut juridique en Suisse du Bureau international d'Éducation. Repéré à https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19460191/index.html

Conseil Fédéral. (1939). Procès-verbal de la séance du 31 août 1939 / 1653. Neutralitätserklärung. Déclaration de neutralité. Repéré à http://dodis.ch/46896

La Conférence internationale de l'instruction publique et les problèmes concernant le personnel enseignant. (Document soumis par le BIE le 30 avril 1964). (1964). Paris : UNESCO. Repéré à http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001445/144598fb.pdf

Rosselló, P. (1969). *Aperçu historique*. Repéré à http://www.ibe.Unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/Institutional_Docs/Rossello_apercu_historique_fr.pdf

Zala, S. & Perrenoud, M. (Ed.) (2019). *Die Schweiz und die Konstruktion des Multilateralismus, Bd. 2. Diplomatische Dokumente der Schweiz zur Geschichte des Völkerbunds 1918–1946*. Quaderni Di Dodis. Repéré à https://www.dodis.ch/it/quaderni

Bibliographie

Abello-Galvis, R. & Arevalo-Ramirez, W. (2020). Jesús María Yepes (1892–1962). Société Française pour le droit international. Repéré à http://www.sfdi.org/internationalistes/yepes/

Alix, S.-A. (2017). *L'éducation progressiste aux États-Unis. Histoire, philosophie et pratiques (1876–1919).* PUG.

Anderson, B. (2000). *Joyous Greetings: The First International Women's Movement 1830–1860.* Oxford UP.

Apel, H. J., Horn, K.-P., Lundgreen, P. & Sandfuchs, U. (Ed.) (1999). *Professionalisierung pädagogischer Beruf im historischen Prozess.* Klinkhardt.

Bajomi, I. (2020). Les relations d'un État autoritaire, la Hongrie, avec l'Institut Rousseau et le Bureau international d'éducation (1922–1943). *Relations internationales, 183*, 41–58.

Battagliola, F. (2006). Les réseaux de parenté et la constitution de l'univers féminin de la réforme sociale, fin XIX^{e}–début XX^{e} siècle. *Annales de démographie historique, 2*(112), 77–104.

Benavot, A. & Riddle, P. (1988). The Expansion of Primary Education, 1870–1940: Trends and Issues. *Sociology of Education, 61*(3), 191–210.

Bensoussan, G. (Ed.) (2005). Classer, penser, exclure : de l'eugénisme à l'hygiène raciale. *Revue d'histoire de la Shoah*, *183*(2).

Berthoud, C. (2016). *Le cycle d'orientation genevois. Une école secondaire pour démocratiser l'accès à la culture 1927-1977.* Infolio édition.

Blobaum, R. E. (2002). The « Woman Question » in Russian Poland, 1900–1914. *Journal of Social History*, *35*(4), 799-824.

Boli, J. & Thomas, G. M. (Ed.) (1999). *Constructing World Culture: International Nongovernmental Organizations since 1875.* Stanford UP.

Borejsza, J. (2010). Point de vue : Staline et le cosmopolitisme (1945–1953). *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, *108*, 113–126.

Boss, C. (en préparation). *Le Bureau international d'éducation (BIE), analyse du processus de construction d'un centre de documentation mondiale sur l'éducation (1925–1952).* Thèse de doctorat. Université de Genève.

Boss, C. & Brylinski, É. (2020). Le Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre du Bureau international d'éducation (1939–1945). In J. Droux & R. Hofstetter (Ed.), *Internationalismes éducatifs entre débats et combats (fin du 19e – premier 20e siècle)* (pp. 243–276). Peter Lang.

Bourdieu P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, *62–63*, 69–72.

Bourdoncle, R. (1994). *L'université et les professions : un itinéraire de recherche sociologique.* INRP & l'Harmattan.

Brehony, K. J. (2001). From the particular to the general, the continuous to the discontinuous: progressive education revisited. *History of Education*, *30*(5), 413–432.

Brehony, K. J. (2004). A New Education for a New Era: The Contribution of the Conferences of the New education Fellowship to The Disciplinary Field of Education (1921–1938). *Paedagogica Historica*, *40*, 733–755.

Brylinski, É. (2019). Les Conférences Internationales de l'Instruction Publique (1934–1958) : quel.les acteur.ices conçoivent les recommandations internationales de l'éducation ? Res-Hist (Réseaux & Histoire) « La personne en question dans les réseaux », 17–18.10.2019, Rennes. Repéré à https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1429/files/2019/10/Doc-HNR_Final_EBrylinski.pdf

Brylinski, É. (en préparation). *Recommander l'utopie ? Construction d'une coopération intergouvernementale par le Bureau international d'Éducation au 20e siècle.* Thèse de doctorat. Université de Genève.

Brylinski, É. (sous presse). Formuler les recommandations internationales de l'instruction publique : un mode opératoire manipulé, et manipulateur ? In M. Vergnon, R. d'Enfert & F. Mole (Ed.), *Circulations en éducation. Passages, transferts, trajectoires (19e–20e siècle).* PUG.

Bu, L. (1997). International Activism and Comparative Education: Pioneering Efforts of the International Institute of Teachers College, Columbia University. *Comparative Education Review, 41*(4), 413–434.

Cantier, J. (2019). Innover en captivité : les universités de prisonniers de guerre français dans les oflags (1939–1945). In V. Castagnet-Lars & C. Barrera (Ed.), *Décider en éducation : entre normes institutionnelles et pratiques des acteurs du XVe siècle à nos jours* (pp. 181–194). Septentrion.

Caplat, G. (1997). Paul Barrier. In G. Caplat (Ed.), *L'Inspection générale de l'Instruction publique au XXe siècle. Dictionnaire biographique des inspecteurs généraux et des inspecteurs de l'Académie de Paris, 1914–1939* (pp. 163–165). INRP.

Carr, E. H. (2001). *The Twenty Years' Crisis, 1919–1939: An Introduction to the Study of International Relations*. Perennial [1re édition 1939].

Caruso, M. (2019). The History of Transnational and Comparative Education. In J. L. Rury & E. Tamura (Ed.), *Oxford Handbook of the History of Education* (pp. 569–588). Oxford UP.

Caruso, M., Koinzer, T., Mayer, C. & Priem, K. (Ed.) (2013). *Zirkulation und Transformation: Pädagogische Grenzüberschreitungen in historischer Perspektive*. Böhlau.

Carvalho, M. C. (2007). A bordo do navio, lendo notícias do Brasil : o relato de viagem de Adolphe Ferrière. In A. C. Mignot & J. Gondra (Ed.), *Viagens pedagógicas* (pp. 277–293). Editora Cortez São Paulo.

Cattin, D., Eckmann, M. & Kretschmer, M. (2002). Historical portraits of important European leaders in social work Marguerite Wagner-Beck – Directrice de l'École d'études sociales de Genève (1922–1947) : Une présence discrète dans un monde mouvementé. *European Journal of Social* Work, *5*(2), 199-207.

Charle, C., Schriewer, J. & Wagner, P. (Ed.) (2004). *Transnational Intellectual Networks. Forms of Academic Knowledge and the Search for Cultural Identities*. Campus.

Chinezu, C. (2006). *Les relations entre la Roumanie et la Suisse, 1938–1948. Entre Realpolitik et perceptions idéologiques*. Thèse de doctorat. Université de Fribourg.

Christian, M. (2019). Le développement de l'éducation préscolaire en Afrique au prisme des organisations internationales (années 1960–années 1980). In Y. Denéchère (Ed.), *Enjeux post-coloniaux de l'enfance et de la jeunesse dans l'espace francophone 1945–1989* (pp. 29–38). PUR.

Chrobák, T. (2008). *Pour la patrie, pour les Slaves. Les slavisants français et leur rôle public (1863–1920)*. Thèse de doctorat. Université de Paris I et Univerzita Karlova v Praze.

Cicchini, M. (2004). Un bouillon de culture pour les sciences de l'éducation ? Le Congrès international d'éducation morale (1908–1934). *Paedagogica Historica, 40*(5&6), 633–656.

Clavin, P. (2005). Defining Transnationalism. *Contemporary European History, 14*(4), 421–439.

Clews, C. (2009). *The New Education Fellowship and the Reconstruction of Education: 1945 to 1966*. Doctorat. University of London.

Condette, J.-F. & Savoye, A. (2016). Une éducation pour une ère nouvelle : le Congrès international d'éducation de Calais (1921). *Les Études Sociales, 1*(163), 43–77.

Conrad, S. & Sachsenmaier, D. (Ed.) (2012). *Competing Visions of World Order: Global Moments and Movements, 1880's–1920's*. Palgrave Macmillan.

Coquoz, J. (2012). Le Home « chez nous » comme modèle d'attention à l'enfance. *Educació I Història: Revista d'Història de l'Educació, 20*, 27–46.

D'Almeida, F. (2002). Propagande, histoire d'un mot disgracié. *Mots. Les langages du politique, 69*. Repéré à http://journals.openedition.org/ mots/ 10673 ; DOI : 10.4000/mots.10673

David, T. & Heiniger, A. (2019). *Faire société. La philanthropie à Genève et ses réseaux transnationaux autour de 1900*. Éditions de la Sorbonne.

Davies, T. (2014). *NGOs. A New History of Transnational Civil Society*. Oxford UP.

Delpu, P.-M. (2015). La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale. *Hypothèses*, *18*(1), 263–274.

Demeulenaere-Douyère, C. & Le Goff, A. (Ed.) (2012). *Histoires individuelles, histoires collectives. Sources et approches nouvelles*. Éditions du CTHS.

Dorn, C. (2006). 'The World's Schoolmaster': Educational Reconstruction, Grayson Kefauver, and the Founding of UNESCO, 1942–46. *History of Education, 35*(3), 297–320.

Droux, J. (2011). L'internationalisation de la protection de l'enfance : acteurs, concurrences et projets transnationaux (1900–1925). *Critique internationale, 3*, 17–33.

Droux, J. & Hofstetter, R. (Ed.) (2014). Internationalization in Education (18th–20th Centuries). *Paedagogica Historica*, *50*(1–2).

Droux, J. & Hofstetter, R. (Ed.) (2015). *Globalisation des mondes de l'éducation : circulation, connexions, réfractions (XIX^e^ et XX^e^ siècles)*. PUR.

Droux, J. & Hofstetter, R. (Ed.) (2020). *Internationalismes éducatifs entre débats et combats (fin du 19^e^–premier 20^e^ siècle)*. Peter Lang.

Droux, J., Hofstetter, R. & Robert, A. D. (Ed.) (2020). Organisations internationales et chantiers éducatifs. *Relations internationales, 183.*

Droux, J. & Matasci, D. (2012). La jeunesse en crise : acteurs et projets transnationaux face au problème du chômage des jeunes durant l'Entre-deux-guerres. *Revue d'histoire de la protection sociale, 1*(5), 47–59.

Ducret, J.-J. (1990/2006). Jean Piaget (1896–1980). Genève : Fondation Jean Piaget. Repéré à http://www.fondationjeanpiaget.ch/fjp/site/biographie/index_biographie.php

Dugonjić, L. (2014). *Les IB Schools, une internationale élitiste : Émergence d'un espace mondial d'enseignement secondaire au XX^e^ siècle.* Thèse de doctorat en co-tutelle. Paris, EHESS et Université de Genève.

Dumont, J. (2018). *Diplomaties culturelles et fabrique des identités. Argentine, Brésil, Chili (1919–1946)*. PUR.

Dumont, J. (2020a). Éducation et panaméricanisme : entre construction de l'empire informel des États-Unis et affirmation de l'Amérique latine. *Histoire@ Politique*, *41*. Repéré à http://www.histoire-politique.fr

Dumont, J. (2020b). Le panaméricanisme, creuset et carrefour de l'internationalisme éducatif (1917–1945). *Relations internationales, 183*, 113–136.

El Amrani-Boisseau, F. (2012). *Filles de la Terre : Apprentissages au féminin (Anjou 1920–1950)*. PUR.

Espagne, M. & Werner, M. (1987). La construction d'une référence culturelle allemande en France : genèse et histoire (1750–1914). *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 42*(4), 969–992.

Farag, I. (2001). Les manuels d'histoire égyptiens. Genèse et imposition d'une norme. *Genèses, 44*(3), 4–29.

Farré, S. (2014). *Colis de guerre : secours alimentaire et organisations humanitaires*. PUR.

Farrokh, M. (1991). *La pensée et l'action d'Edmond Privat (1889–1962). Contribution à l'histoire des idées politiques en Suisse*. Peter Lang.

Fayet, J.-F. (2014). *VOKS. Le laboratoire helvétique. Histoire de la diplomatie culturelle sociétique durant l'entre-deux-guerres*. Georg.

Ferreras, N. O. (2009). O Prêmio Nobel e o burocrata : A conformação de um campo intelectual no Direito do Trabalho na Argentina da década de 1930. *Anos 90, 16*(29), 213–236.

Fessard, P. (2000). École nouvelle et projets internationalistes : le Bureau international d'éducation à Genève (1925–1945). Travail de séminaire. Université de Fribourg.

Forcey, L. (1991). Women as Peacemakers. Contested Terrain for Feminist Peace Studies. *Peace & Change, 16*(4), 331–354.

Frajerman, L. (1992). *L'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement et son activité en France, 1919–1932*. Mémoire de maîtrise. Université Paris IV.

Frajerman, L. (2001). Le rôle de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement dans l'émergence de l'identité communiste enseignante en France (1919–1932). *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, *85*, 111–126.

Friedemann, P. & Höschler, L. (1982). Internationale, International, Internationalism. In O. Brunner (Ed.), *Geschichtliche Grundbegriffe, Band 3*, 367–397.

Friedrich, D. (2014). We Brought It Upon Ourselves: University-Based Teacher Education and the Emergence of Boot-Camp-Style Routes to Teacher Certification. *Education Policy Analysis Archives, 22*(2).

Fuchs, E. (2004). Educational sciences, morality and politics: international educational congresses in the early twentieth century, *Paedagogica Historica, 40*(5–6), 757–784.

Fuchs, E. (2007). The Creation of New International Networks in Education. *Paedagogica Historica, 43*(2), 199–209.

Fuchs, E. & Roldán Vera, E. (2019) (Ed.). *The Transnational in the History of Education. Concepts and Perspectives*. Palgrave Macmillan.

Garnier, B. (2010). *Figures de l'égalité. Deux siècles de rhétoriques politiques en éducation (1750–1950).* Bruylant-Academia.

Garvia, R. (2015). *Esperanto and its rivals*. Pennsylvania UP.

Georg, K. (2012). Politique étrangère. In Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), [en ligne]. Repéré à https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/026455/2012-05-24/

Geyer, M. H. & Paulmann, J. (2001) (Ed.). *The Mechanics of Internationalism. Culture, Society and Politics from the 1840th to the first World War*. Oxford UP.

Ghébali, V. Y. (1972). Aux origines de l'ECOSOC : l'évolution des commissions et organisations techniques de la Société des Nations. *Annuaire français de droit international*, *18*, 469–511.

Gillabert, M. (2013). *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle Suisse. Objectifs, réseaux et réalisations du rayonnement culturel helvétique durant le second XX^e^ siècle*. Alphil.

Ginalski, S. & Heiniger, A. (2016). Les réseaux de la réforme sociale à Genève autour des années 1900, *Histoire & mesure, XXXI* (1), 85–121.

Girault, R. & Frank, R. (1988). *Turbulente Europe et nouveaux mondes, 1914–1941.* Masson.

Giuntella, M.C. (2003). Enseignement de l'histoire et révision des manuels scolaires dans l'entre-deux-guerres. In M.-C. Baquès, A. Bruter, N. Tutiaux-Guillon (Ed.), *Pistes didactiques et chemins d'historiens* (pp. 161–89). L'Harmattan.

Gorman, D. (2012). *The Emergence of International Society in the 1920s*. Cambridge UP.

Grandjean, M. (2018). *Les réseaux de la coopération intellectuelle. La Société des Nations comme actrice des échanges scientifiques et culturels dans l'entre-deux-guerres.* Thèse de doctorat. Université de Lausanne. Open Archive. Repéré à http://serval.unil.ch

Green, A. (1997*). Education and State Formation. Europe, Asia and the USA*. Macmillan Press.

Grossi, V. (1994). *Le pacifisme européen, 1889–1914*. Bruylant.

Grossi, V. (2005). Marie Butts. In N. Tikhonov & E. Deuber (Ed.), *Les femmes dans la mémoire de Genève : du XV^e^ au XX^e^ siècle* (pp. 107–108). S. Hurter.

Gubin, E. & Van Molle, L. (2005) (Ed.). *Des femmes qui changent le monde, Histoire du Conseil international des femmes*. Éditions Racine.

Gubin, E., Jacques, C., Rochefort, F., Studer, B., Thébaud, F. & Zancarini-Fournel, M. (Ed.) (2004). *Le siècle des féminismes.* Éd. de l'Atelier, Éd. Ouvrières.

Guérin, D. (1996). *Albert Thomas au BIT, 1920–1932. De l'internationalisme à l'Europe.* Institut européen de l'Université de Genève.

Guieu, J.-P. (2008). *Le rameau et le glaive. Les militants français pour la Société des Nations.* Presses de SciencesPo.

Guieu, J.-M. (2009). L'« insécurité collective ». L'Europe et la Société des Nations dans l'entre-deux-guerres. *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, 2*(*30*), 21–43.

Guieu, J.-M. (2012). La SDN et ses organisations de soutien dans les années 1920. Entre promotion de l'esprit de Genève et volonté d'influence. *Relations internationales*, *151*, 11–23.

Guieu, J.-M. (2015). *Gagner la paix 1914–1929.* Seuil.

Gutierrez, L. (Ed.) (2011a). État de la recherche sur l'histoire du mouvement de l'éducation nouvelle en France. *Carrefours de l'éducation, 3*, 10–136.

Gutierrez, L. (Ed.) (2011b). Histoire du mouvement de l'éducation nouvelle. *Carrefours de l'éducation, 31*.

Haenggeli-Jenni, B. (2015). *Helena Radlińska (1879–1954): A Teacher, Researcher and Social Activist in Poland*. Présenté à Education and Transition, ECER.

Haenggeli-Jenni, B. (2017). *L'Éducation nouvelle entre science et militance. Débats et combats à travers la revue* Pour l'Ère nouvelle (1920–1940). Peter Lang.

Hameline, D. (1993a). Édouard Claparède (1873–1940). *Perspectives, XXIII*(1–2), 161–173.

Hameline, D. (1993b). Adolphe Ferrière (1879–1960). *Perspectives, XXIII*(1–2), 379–406.

Hameline, D. (1996). Aux origines de la Maison des Petits. In C. Perregaux, L. Rieben, C. Magnin (Ed.), *« Une école où les enfants veulent ce qu'ils font ». La Maison des Petits hier et aujourd'hui* (pp. 17–62). AIJJR-LEP.

Hameline, D. (2002a). *L'éducation dans le miroir du temps*. AIJJR-LEP.

Hameline, D. (2002b). Le cosmopolitisme de l'Éducation nouvelle à l'épreuve des nationalismes dans l'entre-deux-guerres. In D. Hameline, *L'éducation dans le miroir du temps* (pp. 157–216). AIJJR-LEP.

Hamilton D. (1989). *Towards a Theory of Schooling*. Farmer Press.

Héritier, F. (1996). *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*. O. Jacob.

Herren, M. (2016). Fascist Internationalism. In G. Sluga & P. Clavin (Ed.), *Internationalisms: A Twentieth-Century History* (p. 191–212). Cambridge UP.

Herren, M. (1997). Weder so noch anders. Schweizerischer Internationalismus während des Zweiten Weltkriegs. *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte 47*, 621–643.

Herren, M. (2000). *Hintertüren zur Macht. Internationalismus und modernisierungsorientierte Aussenpolitik in Belgien, der Schweiz und den USA, 1865–1914*. R. Oldenbourg.

Herren, M. & Zala, S. (2002). *Netzwerk Aussenpolitik. Internationale Kongresse und Organisationen als Instrumente der schweizerischen Aussenpolitik 1914–1950*. Chronos.

Herren, M. (2009). *Internationale Organisationen seit 1865. Eine Globalgeschichte der Internationalen Ordnung*. Darmstadt WBG.

Herren, M. & Löhr, I. (2018). Being international in times of war: Arthur Sweetser and the shifting of the League of Nations to the United Nations. *European Review of History, 25*(3–4), 535–552.

Herren, M. (Ed.) *et al.* (2020). LONSEA – League of Nations Search Engine. Heidelberg University/Institute for European Global Studies, University of Basel 2010–2017. [Base de données] www.lonsea.org.

Herrmann, I. (2018). *L'humanitaire en question : réflexions autour de l'histoire du Comité international de la Croix-Rouge*. Éditions du Cerf.

Hidalgo-Weber, O. & Lescaze, B. (Ed.) (2020). *100 Years of Multilateralism in Geneve From the LoN to the UN*. S. Hurter.

Hofstetter, R. (2010). *Genève, creuset des sciences de l'éducation (fin du XIX^e^–première moitié du XX^e^ siècle).* Droz.

Hofstetter, R. (2015). Building an "international code for public education": Behind the scenes at the International Bureau of Education (1925–1946). *Prospects, Quaterly review of comparative education, XLV*(1), 31–48.

Hofstetter, R. (2017). Matrizes do internacionalismo educativo e sua primeira institucionalização em uma escala global : O exemplo do Bureau Internacional de Educação no Entreguerras. In J. Gondra (Ed.), *Histõria da Educação, Matrizes interpretativas e internacionalização* (pp. 47–98). EDUFES.

Hofstetter, R. (2020). Pedro Rosselló (1897–1970), Deputy Director of the International Bureau of Education. In O. Hidalgo-Weber & B. Lescaze (Ed.), *100 Years of Multilateralism in Geneve From the LoN to the UN* (vol. 1, p. 306). S. Hurter.

Hofstetter, R. & Droux, J. (2016). *Le Bureau international d'éducation : un laboratoire de l'internationalisme éducatif (1919–1952).* Subside FNS N° 100011_169747.

Hofstetter, R. & Droux, J. (Ed.) (2015). Setting Education on the Global Agenda: a Historical Perspective. *Prospects. Quaterly review of comparative education, XLV* (1).

Hofstetter, R., Droux, J. & Christian, M. (Ed.) (2020). *Construire la paix par l'éducation : réseaux et mouvements internationaux au XX^e^ siècle. Genève au cœur d'une utopie*. Alphil.

Hofstetter, R. & Mole, F. (2018). La neutralité revendiquée du Bureau international d'éducation. Vers une éducation nouvelle généralisée par la science piagétienne (1921–1934). In X. Riondet, R. Hofstetter & H.-L. Go (Ed.), *Les acteurs de l'éducation nouvelle au XX^e^ siècle. Itinéraires et connexions* (pp. 195–223). PUG.

Hofstetter, R. & Riondet, X. (2018). International Institutions, Pacifism, and the Attack on Warmongering Textbooks, In E. Fuchs & E. Roldán (Ed.), *Textbooks and War: Historical and Multinational Perspectives* (pp. 201–232). Palgrave Macmillan.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (Ed.) (2006). *Passion, Fusion, Tension. New Education and Educational sciences (end 19th –middle 20th century).* Peter Lang.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (Ed.) (2013a). *European Educational Research Journal, 12*(2).

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2013b). The International Bureau of Education (1925–1968): a platform for designing a 'chart of world aspirations for education'. *European Educational Research Journal, 12*(2), 215–230.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2020a). L'objectivité et la neutralité comme ressorts de l'internationalisme éducatif ? Le Bureau international d'éducation. (1925–1968). *Relations internationales, 183*, 17–39.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2020b). The International Bureau of Education: a Precursor of the Unesco and the Factory of its Pedagogical Guidelines? (1934–1968). *Encounters in Theory and History of Education, 21*, 24–51.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2020c). Orchestrer l'internationalisme éducatif depuis le Bureau international d'éducation. Conquêtes, confrontations, compromis (1927–1934). In J. Droux & R. Hofstetter (Ed.) *Internationalismes éducatifs entre débats et combats (fin du 19e – premier 20e siècle)* (pp. 63–94). Peter Lang.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (soumis a). Piaget, diplomat of educative internationalism. From the International Bureau of Education to UNESCO (1929-1968). *Paedagogica Historica*.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (en préparation). Le BIE (1925-1969)sous l'ère piagétienne. *De l'internationalisme à l'universalisme?*

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (soumis b). « L'ascension de l'individuel à l'universel ». La théorie piagétienne appliquée à la coopération intergouvernementale en éducation *Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant*.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (en préparation). Le BIE (1925-1969)sous l'ère piagétienne. *De l'internationalisme à l'universalisme?*

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (coll. Boss, C.) (2020). L'Institut Rousseau et son Bureau international de l'éducation : « cœur pédagogique de l'univers civilisé, où le sang afflue et reflue sans cesse ». In R. Hofstetter, J. Droux & M. Christian (Ed.), *Construire la paix par l'éducation : réseaux et mouvements internationaux au XXe siècle. Genève au cœur d'une utopie* (pp. 177–210). Alphil.

Hofstetter, R., Ratcliff, M. & Schneuwly, B. (2012). *Cent ans de vie : La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, héritière de l'Institut Rousseau et de l'ère piagétienne, 1912–2012*. Georg.

Holton, S. S. (2005). Kinship and Friendship: Quaker women's networks and the women's movement. *Women's History Review*, *14*(3 & 4), 20.

Hüllen, W. (2007). The presence of English in Germany. *Zeitschrift für Fremdsprachenforschung*, *18*(1), 3–26.

Hunyadi, M.-E. (2019). *Promouvoir l'accès des femmes aux études et aux titres universitaires : un défi transnational ? L'engagement de la Fédération internationale des Femmes Diplômées des Universités (1919–1970).* Thèse de doctorat en cotutelle. Universités de Genève et de Paris-Descartes.

Hunyadi, M.-E. (2020). Au croisement du local et de l'international : l'hospitalité des diplômées genevoises comme pont entre les mouvements féminins et les organisations internationales (1923–1939). In R. Hofstetter, J. Droux & M. Christian (Ed.), *Construire la paix par l'éducation : réseaux et mouvements internationaux au XXe siècle* (pp. 233–253). Alphil.

Iriye, A. (1997). *Cultural internationalism and World* order. The John Hopkins UP.

Iriye, A. (2002). *Global Community: The Role of International Organizations in the Making of the Contemporary World*. California UP.

Jensen, J. M. & Lichtenstein, N. (2016). *The ILO from Geneva to the Pacific Rim. West Meets East*. Palgrave Macmillan.

Jenkins, C. (1989). *The professional middle class and the social origins of progressivism: a case study of the New Education Felloswhip, 1920–1950.* Thèse de doctorat. University of London.

Jost, H.-U. (1986). Menace et repliement. In *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses* (pp. 683–770). Payot.

Joris, E. (2004). Fédération suisse des femmes protestantes. In *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, [en ligne]. Repéré à https://hls-dhs-dss.ch/articles/025753/2004-11-09/

Kaelble, H. & Straschitz, F. (1988). *Vers une société européenne : une histoire sociale de l'Europe, 1880–1980*. Belin.

Kamens, D. H. & Benavot, A. (2007). World Models of Secondary Education, 1960–2000. In A. Benavot & C. Braslavsky (Ed.), *School Knowledge in Comparative and Historical Perspective* (pp. 135–154). Springer.

King, K. (2016). The global targeting of education and skill: policy history and comparative perspectives. *Compare: A Journal of Comparative and International Education, 46*(6), 952–975.

Kline, W. (2001). *Building a Better Race: Gender, Sexuality and Eugenics from the Turn of the Century to the Baby Boom*. California UP.

Kohler, R. (2009). *Piaget und die Pädagogik. Eine historiographische Analyse*. Klinkhardt.

Koslowski, S. (2013). *Die New Era der New Education Fellowship: ihr Beitrag zur Internationalität der Reformpädagogik im 20. Jahrhundert*. Klinkhardt.

Kott, S. (2014). Internationalism in Wartime. *Journal of Modern European History, 12*(3), 317–322.

Kott, S. (2011). Les organisations internationales, terrains d'étude de la globalisation. Jalons pour une approche socio-historique. *Critique internationale 52*(3), 9–16.

Kott, S. & Droux, J. (Ed.) (2013). *Globalizing Social Rights: the ILO and Beyond*. Palgrave Macmillan.

Kuntz, J. (2017). *Genève internationale. 100 ans d'architecture*. Slatkine.

Lang, V. (1999). *La professionnalisation des enseignants*. PUF.

Langewiesche, D. & Tenorth, H. E. (1989). Bildung, Formierung, Destruktion. Grundzüge der Bildungsgeschichte von 1918–1945. *Handbuch der deutschen Bildungsgeschichte. Bd, 5, 1918–1945*. Beck.

Laot, F. F. (2015). La formation des travailleuses (1950–1968) : une revendication du syndicalisme mondial ? Contribution à une histoire dénationalisée de la formation des adultes. *Le Mouvement Social, 253*(4), 65–87.

Laot, F. F. & Marynowicz-Hekta, E. (2018). Éducation des adultes et progrès social selon Helena Radlińska. In F. F. Laot & C. Solar (Ed.), *Pionnières de l'éducation des adultes. Perspectives internationales* (pp. 163–181). L'Harmattan.

Laqua, D. (Ed.) (2011). *Internationalism Reconfigured: Transnational Ideas and Movements between the World Wars*. I.B. Tauris.

Laqua, D. (2013). *The Age of Internationalism and Belgium, 1880–1930. Peace, Progress and Prestige*. Manchester UP.

Laqua, D. (2017). Activism in the 'Students' League of Nations': International Student Politics and the Confédération Internationale des Étudiants, 1919–1939. *English Historical Review CXXXII* (556), 605–637.

Laqua, D., van Acker, W. & Verbruggen, C. (Ed.) (2019). *International Organizations and Global Civil Society. Histories of the Union of International Associations*. Bloomsbury Academic.

Latala, R. (2020). Des sociabilités fécondes : l'identification du mouvement pédagogique polonais à la cause internationale de la réforme éducative. In J. Droux & R. Hofstetter (Ed.), *Des causes communes ? Internationalismes éducatifs entre débats et combats (fin du 19e – premier 20e siècle)* (pp. 207–242). Peter Lang.

Lembré, S. (2010). L'expérience de l'enseignement agricole ambulant dans la région du Nord (1900–1939). *Histoire et sociétés rurales*, *34*(2), 149–180.

Lemercier, C. & Picard, E. (2012). Quelle approche prosopographique ? In L. Rollet & Ph. Nabonnand (Ed.), *Les uns et les autres… : biographies et prosopographies en histoire des sciences* (pp. 605–630). PU de Nancy.

Lemercier, C. (2012). Formal Network Methods in History: Why and How? *Österreichische Zeitschrift für Geschichtswissenschaften, Vol. 1.*

Levie, F. (2008). *L'homme qui voulait classer le monde : Paul Otlet et le Mundaneum.* Bruxelles : Les impressions nouvelles.

Lins, U. (2016). *Dangerous Language : Esperanto under Hitler and Staline* (trad. Par H. Tonkin). Palgrave Macmillan.

Loureiro, C. M. B. (2018). *La coopération pédagogique promue par le Bureau international d'éducation (BIE) : Les interconnexions avec l'Amérique* latine *(1925–1952).* Canevas de thèse. Université de Genève.

Loureiro, C. M. B. (en préparation). *La coopération pédagogique promue par le Bureau international d'éducation (BIE) : les interconnexions avec l'Amérique latine (1925–1952).* Bourse CAPES (Brésil). Thèse de doctorat. Université de Genève.

Loureiro, C. M. B. & de Assis, R. M. (2017). A paz pela escola e as contribuições da Psicologia para os ideais da pedagogia pacificadora. *Revista Educação Em Questão*, *55*(44), 74–98.

Luc, J.-N., Condette, J.-F. & Verneuil, Y. (2020). *L'histoire de l'enseignement en France, XIXe–XXIe siècle.* Armand Colin.

Ludi, R. & Piguet, F. (2008). Leuch-Reineck, Annie. In *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, [en ligne], version du 16.01.2008. Repéré à https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009346/2008-01-16/

Lussi Borer, V. (2017). *Histoire des formations à l'enseignement en Suisse romande.* Peter Lang.

Lussi, V. (2007). La pédagogie curative : un champ spécifique ? In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Ed.), *Émergence des sciences de l'éducation en Suisse à la croisée de traditions académiques contrastées (fin du 19e–première moitié du 20e siècle)* (pp. 265–289). Peter Lang.

Magnin, C. (2002). « Si tu veux la paix, cultive la justice ! ». Les débats sur l'éducation à la paix tenus sous l'égide du BIE. *Cahier du SRED, 9*, 37–57.

Magnin, C. & Thomann, A. (2001). Jean Piaget, diplomate de l'éducation. Essai historique sur sa façon de concevoir l'influence du BIE dans le domaine éducatif entre 1929 et 1950. In P. Philippart & L. Vandevelde (Ed.), *L'éducation dans tous ses états* (pp. 279–289). AFEC & CEDEF.

Magnin, C. & Zottos, É. (2005). Enseignement secondaire et « transferts » de modèle éducatif : le cas de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) 1934–1986. *Cahier du SRED, 14*, 179–199.

Marbeau, M. (2007). Les femmes et la Société des Nations (1919–1945) : Genève, la clé de l'égalité ? In J.-M. Delaunay & Y. Denéchère (Ed.), *Femmes et relations internationales au XXe siècle* (pp. 163–175). Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Marbeau, M. (2017). *La Société des Nations : Vers un monde multilatéral : 1919–1946*. PUFR.

Marcacci, M. (1987). *Histoire de l'Université de Genève 1559–1986.* Université de Genève.

Matasci, D. (2012). L'éducation, terrain d'action internationale. Le Bureau international de l'enseignement technique dans les années 1930. *Relations internationales, 151*, 37–48.

Matasci, D. (2017). Assessing needs, fostering development: UNESCO, illiteracy and the global politics of education (1945–1960), *Comparative Education, 53*, 35–53.

Matasci, D., Bandeira M. J. & Dores, H. G. (Ed.) (2019). *Education and Development in Colonial and Postcolonial Africa. Policies, Paradigms, and Entanglements, 1890s–1980s*. Palgrave Macmillan.

Mattioli, A. (1997). *Gonzague de Reynold : Idéologue d'une Suisse autoritaire*. Éd. universitaires.

Maul, D. R. (2016). *American Quakers, the Emergence of International Humanitarianism and the Foundation of the American Friends Service Committee 1890–1920.* Oxford UP.

Maurel, C. (2006). *L'Unesco de 1945 à 1974.* Thèse en histoire. Université Paris I.

Maurel, C. (2010). *Histoire de l'Unesco. Les trente premières années. 1945–1974.* L'Harmattan.

Maurette, M.-T. (1951). *Paul Dupuy (1856–1948).* Brodard et Taupin.

Meyer, G. (2013). Genève et les organisations internationales : une histoire locale de l'international. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, *43*, 86–94.

Mignemi, N. & Pan-Montojo, J. (2017). International organizations and agriculture, 1905 to 1945: Introduction. *Agricultural History Review*, *65*(2), 237–253.

Miller, C. (1992). *Lobbying the League: Women's International Organizations and the League of Nations.* Thèse de doctorat. Université d'Oxford.

Miller, C. (1994). « Geneva – the Key to Equality »: inter-war feminists and the League of Nations. *Women's History Review, 3*(2), 219–245.

Mole F. (2010). *L'école laïque pour une République sociale. Controverses pédagogiques et politiques (1900–1914).* PUR / INRP.

Mole, F. (2015). Georges Lapierre, un instituteur dans le développement de l'internationalisme pédagogique (1923–1932). In J. Droux et R. Hofstetter (Ed.), *Globalisation des mondes de l'éducation. Circulations, connexions, réfractions (19e–20e siècles)* (pp. 53–74). PUR.

Mole F. (2016). Débats au Congrès de l'école rurale (1925) : réconcilier l'institution et son milieu ? In B. Garnier et P. Kahn (Ed.), *Éduquer dans et hors l'école. Lieux et milieux de formation. XVIIe–XXe siècles* (pp. 187–200). PUR.

Mole, F. (2020). Paix ou révolution ? Dissensions politiques et pédagogiques entre les fédérations internationales d'instituteurs (années 1920). In J. Droux & R. Hofstetter (Ed.), *Internationalismes éducatifs entre débats et combats (fin du 19e – premier 20e siècle)* (pp. 117–140). Peter Lang.

Monnier, V. (1995). *William E. Rappard. Défenseur des libertés, serviteur de son pays et de la communauté internationale*. Slatkine.

Moody, Z. (2016). *Les droits de l'enfant. Genèse, institutionnalisation et diffusion (1924–1989*). Alphil.

Moret, B. (2004). Le discours sur la langue sous les régimes totalitaires. *Cahiers de l'ILSL*, *17*, 155–170.

Müller, K. D., Ringer, F. & Simon, B. (Ed.) (1987). *The Rise of the Modern Educational System: Structural Change and Social Reproduction 1870–1920.* Cambridge UP.

Munari, A. (1994). Jean Piaget (1896–1980). *Perspectives, XXIV* (1–2), 321–337.

Murphy, C. N. (1994). *International Organization and Industrial Change: Global Governance since 1850*. Polity Press.

Mylonas, D. (1976). *La Conférence des ministres alliés de l'éducation (Londres 1942–1945) : De la coopération éducative dans l'Europe en guerre à la création d'une organisation internationale*. Thèse de doctorat. Université de Genève. E. Bruylant.

Nabonnand, P. & Rollet, L. (Ed.) (2012). *Les uns et les autres. Biographie et prosopographie en histoire des sciences*. Presses universitaires de Nancy.

Nay, O. & Petiteville, F. (Ed.) (2011). Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales. *Critique internationale, 4*(53), 9–20.

Neveu, E. (1996). *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte.

Niess, A. & Vaïsse, M. (Ed.) (2006). *Léon Bourgeois : Du solidarisme à la Société des Nations*. Guéniot.

Noël, A. (2020). *La construction et le contrôle de l'image publique de Jean Piaget entre 1945 et 1980 : la contribution des médias comme vecteur d'une théorie.* Thèse de doctorat. Université de Genève.

Nóvoa, A. (1987). *Le temps des professeurs : analyse socio-historique de la profession enseignante au Portugal (XVIII^{e}–XX^{e} siècle).* Instituto nacionál de investigação cientifica.

Nóvoa, A. (1998). *Histoire & Comparaison (Essais sur l'éducation).* Educa.

Nóvoa, A. (2006) *La construction du « modèle scolaire » dans l'Europe du Sud-Ouest (Espagne, France, Portugal) Des années 1860 aux années 1920.* Thèse de doctorat. Université Paris IV.

Oelkers, J. (2019). Aspects of the reception of « Reformpädagogik » (progressive education). *Swiss Journal of Educational Research*, *41*(2), 294–314.

Offen, K. M. (2000). *European feminisms, 1700–1950: A political history*. Stanford UP.

Offen, K. M. (2012). *Les féminismes en Europe, 1700–1950*. PUR.

Ohayon, A., Ottavi, D. & Savoye, A. (Ed.) (2004). *L'éducation nouvelle, histoire, présence et devenir.* Peter Lang.

Ohene-Nyako, P., Piguet, L. & M. Piguet, M. (2019). « Historical Women Take the Streets of Geneva: Restoring the Legacy of International Organizations' Working Bees », [blog]. Repéré à https://projects.au.dk/inventingbureaucracy/blog/show/artikel/historical-women-take-the-streets-of-geneva-restoring-the-legacy-of-international-organizations-wo/

Pedersen, S. (2007). Back to the League of Nations. *The American Historical Review, 112*, 1091–1117.

Pedersen, S. (2015). *The Guardians: The League of Nations and the Crisis of Empire*. Oxford UP.

Perregaux, C. (2012). *Une Genevoise aux passions discrètes : Germaine Duparc, scientifique et pédagogue*. S. Hurter.

Petitat, A. (1982). *Production de l'école – production de la société. Analyse socio-historique de quelques moments décisifs de l'évolution scolaire en Occident*. Droz.

Petricioli, M. & Cherubini, D. (Ed.) (2007). *For Peace in Europe. Institutions and Civil Society between the World Wars.* Peter Lang.

Pettersson, D., Lindblad, S. & Popkewitz, T. S. (2019). Education Governance by Numbers. In R. Langer & T. Brüsemeister (Ed.), *Handbuch Educational Governance Theorien* (pp. 691–710). Springer VS.

Pham-Thi-Tu (1962). *La coopération intellectuelle sous la Société des Nations*. Droz.

Piguet, M. (2019). Auguste Gampert. In *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, [en ligne], version du 25.10.2019. Repéré à https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011121/2019-10-25/

Popkewitz, T.S. (2015). *The "Reason" of Schooling. Historicizing Curriculum Studies, Pedagogy, and Teacher Education*. Routledge.

Promitzer, C., Trubeta, S. & Turda, M. (Ed.) (2011). *Health, Hygiene and Eugenics in Southeastern Europe to 1945*. Central European UP.

Ramirez, F. O. & Boli, J. (1987). The political construction of mass schooling: European origins and worldwide institutionalization. *Sociology of Education, 60*(1), 2–17.

Rasmussen, A. (1989). Les Congrès internationaux liés aux Expositions universelles de Paris (1867–1900). *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle, 7*(1), 23–44.

Ratcliff, M. J. (2010). *Bonjour Monsieur Piaget : Images d'une vie /Images of a life*. Somogy.

Ratcliff, M. J. (2019). La cité utopique : origine et genèse du Centre International d'Épistémologie génétique. *Philosophia Scientiae*, *23*(3), 3–26.

Ratcliff, M. J. & Burman, J. T. (2017). The mobile frontiers of Piaget's psychology. From academic tourism to interdisciplinary collaboration. *Estudios de Psicologia, 38*(1), 1–33.

Ratcliff, M. J. (2011). Entre autorité, recherche et sociabilités : Jean Piaget et l'Institut Rousseau de 1920 à 1940. In M. Amann Gainotti & J.-J. Ducret (ed.), Jean Piaget Psicologo Epistemologo Svizzero all'avanguardia, atti delle giornate di studio Istituto Svizzero di Roma (pp. 83–97). AEMME Publishing.

Rauzier, V. (2009). *Logiques nationales, internationales et identitaires : une histoire du pacifisme du Bureau international de la Paix dans l'entre-deux-guerres*. Master 2. Université de Grenoble.

Renoliet, J.-J. (1999). *L'UNESO oubliée. La Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919–1946*). Publications Sorbonne.

Ribi-Forclaz, A. (2017). Shaping the future of farming: the International Labour Organization and agricultural education, 1920s to 1950s. *Agricultural History Review*, *65*(2), 320–339.

Riondet, X., Hofstetter, R. & Go, L. (Ed.) (2018*). Itinéraires et connexions des acteurs et actrices de l'Éducation Nouvelle au fil du XX^e siècle*. PUG.

Riondet, X. (2020a). L'action de l'Institut International de Coopération Intellectuelle (IICI) au sujet des manuels scolaires (1931–1936) : une agence aux moyens modestes, au sein de la complexité de l'Organisation de Coopération Intellectuelle (OCI). *Relations internationale*s, *183*, 77–94.

Riondet, X. (2020b). La résolution Casarès, ou les premiers pas difficiles de la Coopération intellectuelle au sujet des manuels scolaires (1925–1939). In J. Droux & R. Hofstetter (Ed.) *Internationalismes éducatifs entre débats et combats (fin du 19^e – premier 20^e siècle).* (pp. 141–172). Peter Lang.

Robert, A. D. (2020). Le Bureau international d'éducation et l'Éducation nationale française. Échanges, circulations d'idées et de pratiques (1950–1970). *Relations internationales, 183*, 59–76.

Robertson, S. L. (2013). Teachers' work, denationalisation and transformations in the field of symbolic control: A comparative account. In *World Yearbook of Education 2013* (pp. 97–116). Routledge.

Rochefort, F. (2018). *Histoire mondiale des féminismes.* PUF.

Rodgers, D. (1998). *Atlantic Crossings. Social politics in a Progressive Age.* Harvard UP.

Rodogno, D., Struck, B. & Vogel, J. (Ed.) (2015). *Shaping the Transnational Sphere. Experts, Networks, and Issues (1850–1930).* Berghahn Books.

Rouiller, V. (2020). *D'une cause internationaliste à un nouveau savoir scolaire : l'espéranto à l'école (1908–1960).* Requête FNS P2GEP1_195265.

Ruchat, M. (2003). *Inventer les arriérés pour créer l'intelligence. L'arriéré scolaire et la classe spéciale : histoire d'un concept et d'une innovation psychopédagogique, 1874–1914.* Peter Lang.

Ruchat, M., (2005). *Alice Descoeudres*. In N. Tikhonov & É. Deuber (Ed.), *Les femmes dans la mémoire de Genève : Du XV^e^ au XX^e^ siècle* (pp. 215–216). S. Hurter.

Ruchat, M. (2015). *Édouard Claparède (1873–1940) : à quoi sert l'éducation ?* Antipodes.

Rupp, L. (1997). *Worlds of Women. The Making of an International Women's Movement*. Princeton UP.

Ruppen Coutaz, R. (2016). *La voix de la Suisse à l'étranger. Radio et relations culturelles internationales (1932–1949).* Alphil.

Ruppen Coutaz, R. (2020). L'Association européenne des enseignants (AEDE), l'Unesco et la pédagogie de la compréhension internationale dans les réseaux éducatifs pro-européens au tournant des années 1950–1960. *Relations Internationales, 183*, 137–152.

Sandell, M. (2015). *The Rise of Women's Transnational Activism: Identity and Sisterhood Between the Worlds Wars.* Tauris.

Sapiro, G. (Ed.) (2009). *L'espace intellectuel en Europe.* La Découverte.

Saunier, P. Y. (2012). La secrétaire générale, l'ambassadeur et le docteur. *Monde(s), 1*, 29–46.

Saunier, P. Y. (2013). *Transnational History. Theory and History*. Palgrave Macmillan.

Schirmann, S. (2006). *Quel ordre européen ? De Versailles à la chute du III^e^ Reich*. A. Colin.

Schoeni, C. (2012). *Travail féminin : Retour à l'ordre ! : L'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930.* Antipodes.

Schriewer, J. (1997). L'éducation comparée : mise en perspective historique d'un champ de recherche. *Revue française de pédagogie, 121*, 9–27.

Seguy, J.-Y. (Ed.) (2018). *Variations autour de la « forme scolaire ». Mélanges offerts à André D. Robert*. Presses universitaires de Nancy.

Senarclens, de J. (2011). Albert Picot. In *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, [en ligne], version du 18.01.2001. Repéré à https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006657/2011-01-18/

Sluga, G. (2013). *Internationalism in the Age of Nationalism*. Pennsylvania UP.

Sluga, G. (2017). Women, Feminisms and Twentieth-Century Internationalisms. In G. Sluga & P. Clavin (Ed.), *Internationalisms. A Twentieh-Century History* (pp. 61–84). Cambridge UP.

Sluga, G. & Clavin, P. (Ed.) (2017). *Internationalisms. A Twentieth-Century History*. Cambridge UP.

Smaller, H. (2015). An Elusive Search for Peace: The Rise and Fall of the World Federation of Education Associations (WFEA), 1923–1941. *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation 27*(2), 95–119.

Soler Mata, J. (2016). La Escuela Activa de Adolphe Ferrière en la pedagogia espanola e iberoamericana. In J. M. H. Díaz (Ed.), *Influencias Suizas en la Educación Española e Iberoamericana* (pp. 69–82). Aquilafuente Universidad Salamanca.

Steiner-Khamsi, G. (Ed.) (2004). *The Global Politisc of Educatonal Borrowing and Lending.* Teachers College Columbia University.

Steiner-Khamsi, G. & Waldow, F. (Ed.) (2012). *Policy Borrowing and Lending in Education*. World Yearbook of Education. Routledge.

Suchodolski, B., Roller, S., Stock, R., Avanzini, G., Egger, E. & Darcy de Oliveira, R. (1979). *Le BIE au service du mouvement éducatif.* Unesco.

Swiss Quackers. (2010). *Archives des quakers en Suisse.* Repéré à https://www.swiss-quakers.ch/archives/ar/archives.html

Sylvester, R. (2002). Mapping International Education: a Historical Survey 1893–1944. *Journal of Research in International Education, 1*(1), 90–125.

Sylvester, R. (2003). Further Mapping of the Territory of International Education (1944–1969). *Journal of Research in International Education, 2*, 185–204.

Taillibert, C. (1999). *L'Institut International du cinématographe éducatif. Regards sur le rôle du cinéma éducatif dans la politique internationale du fascisme italien*. L'Harmattan.

Tate, H. (2017). Le Comité international de la Croix-Rouge comme architecte du droit international : vers le Code des prisonniers de guerre (1929). *Monde(s), 2*, 203–220.

Thébaud, F. (2017). *Une traversée du siècle. Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale*. Belin.

Thomann, A. (2012). Pedro Rosselló. In R. Hofstetter, M. Ratcliff, & B. Schneuwly (Ed.), *Cent ans de vie – La Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, héritière de l'Institut Rousseau et de l'ère piagétienne, 1912–2012* (p. 168). Georg Éditeur.

Tikhonov, N. & Deuber, E. (Ed.) (2005). *Les femmes dans la mémoire de Genève : du XV^e^ au XX^e^ siècle*. Hurter

Topalov, C. (Ed.) (1999). *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France (1880–1914).* EHESS.

Torracinta, C. (1978). *Genève 1930–1939 : le temps des passions*. Tribune Éditions.

Tournès, L. (Ed.) (2010). *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens.* Autrement.

Tournès, L. (2016*). Les États-Unis et la Société des Nations (1914–1946). Le système international face à l'émergence d'une superpuissance*. Peter Lang.

Tournès L. (2011). *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au XX^e^ siècle.* Garnier.

Tournès, L. & Scott-Smith, G. (Ed.) (2017). *Global Exchanges. Scholarships and Transnational Circulations in the Modern World*. Berghahn.

Traz de, R. (1995). *L'esprit de Genève*. L'âge d'Homme.

Trombetta, C. (2017). *Politica, Morale e religione in Édouard Claparède*. Aracne.

Tyack, D. & Cuban, L. (1995) *Tinkering toward Utopia – A Century of Public School Reform*. Harvard UP.

Van Daele, J., Rodgers, G., Lee, E. & Swepston, L. (2009). *L'Organisation internationale du travail et la quête de justice sociale, 1919–2009.* Bureau international du travail.

Vellacott, J. (2006). A place for pacifism and transnationalims in feminist theory: the early work of the women's international league for peace and freedom. *Women's History Review, 2*(1), 23–56.

Verga, M. (2007). Manuels d'histoire pour la paix en Europe, 1923–1938. In M. Petricioli & D. Cherubini (Ed.), *For Peace in Europe. Institutions and Civil Society between the World Wars* (pp. 503–524). Peter Lang.

Vidal, F. (1997). L'éducation nouvelle et l'esprit de Genève. Une utopie politico-pédagogique des années 1920. *Équinoxe. Revue de sciences humaines, 17*, 81–98.

Warren, D. (Ed.) (1989). *American Teachers. Histories of a Profession at Work.* Macmillan.

Watras, J. (2011). The New Education Fellowship and UNESCO's programme of fundamental education. *Paedagogica Historica*, *47*(1–2), 191–205.

Webster, A. (2005). The Transnational Dream: Politicians, Diplomats and Soldiers in the League of Nations' Pursuit of International Disarment, 1920–1938. *Contemporary European History, 14*(4), 493–518.

Westberg, J., Boser, L. & Brühwiler, I. (Ed.) (2019). *School Acts and the Rise of Mass Schooling: Education Policy in the Long Nineteenth Century.* Palgrave Macmillan.

Wroczynski, R. (1964). Helena Radlińska, son activité et son système pédagogique. *Enfance, 17*, 69 80.

Xypas, C. (1997). *L'éducation morale à l'école : De l'éducation du citoyen à l'éducation internationale.* Anthropos.

Young, M. (2011). What are schools for? *Educação, Sociedade e Cultura, 32*, 145–155.